



RAPPORT
ANNUEL 2017

SOMMAIRE

P. 02

Éditorial

P. 04

Le rapport sur le
gouvernement d'entreprise

P. 10

Le rapport de gestion

P. 24

Le rapport financier





1^{er}*

garant du marché
de l'immobilier

10 234*

clients-sociétaires

7,4 Md€*

de garanties délivrées

* données arrêtées au 31/12/2017

Créé par et pour les professionnels de l'immobilier, GALIAN est un groupe indépendant. Composé de GALIAN Assurances, compagnie d'assurance, et de GALIAN Courtage, société de courtage, le groupe GALIAN, leader sur le marché de la garantie financière Loi Hoguet, acteur de référence en assurance et en courtage d'assurance, accompagne au quotidien les professionnels de l'immobilier.

Notre ambition : être le garant et l'assureur référent des professionnels de l'immobilier Loi Hoguet.

GARANTIES ET ASSURANCES



TRANSACTION

SÉCURISER
LES CLIENTS



GÉRANCE

PROTÉGER ET SÉCURISER LES
REVENUS DES MANDANTS



SYNDIC

PROTÉGER
LES COPROPRIÉTÉS

Le message du Conseil D'ADMINISTRATION



Chers clients-sociétaires,

Vous l'avez constaté, l'année 2017 a été marquée par la transformation du groupe GALIAN, ainsi que nous vous l'avons proposé et comme vous en avez décidé lors de notre Assemblée générale du mois de mai.

Ainsi, l'évolution de GALIAN en société coopérative holding, détenue par ses sociétaires contrôlant à 100 % ses deux filiales GALIAN Assurances et GALIAN Courtage est effective. Depuis le 1^{er} janvier 2018, GALIAN Assurances est la seule structure du groupe délivrant les garanties financières Loi Hoguet à ses sociétaires, nouveaux ou historiques.

Cette situation conduira donc comme prévu à l'abandon à la fin du premier semestre 2018, du statut de société de financement pour GALIAN. Désormais, les sociétaires de GALIAN n'immobiliseront plus de parts et fonds liés au montant des garanties qui leur sont délivrées. Ceci a même permis, comme annoncé lors de l'Assemblée de 2017, de rembourser le fonds mutuel de garantie devenu sans objet, soit un retour de près de 9,5 M€ aux sociétaires de GALIAN.

La mise en œuvre de cette décision stratégique s'est opérée sans compromettre le développement de GALIAN Assurances. Ainsi, avec 10 234 sociétaires en fin d'exercice, ce sont 247 nouveaux sociétaires qui ont choisi GALIAN Assurances, laquelle demeure, avec 7,354 milliards de garanties délivrées, le premier garant Loi Hoguet français. Au niveau des risques, l'année a connu une sinistralité maîtrisée pour la garantie financière, avec 7 sinistres pour 1 085 K€, ce qui constitue un résultat satisfaisant au regard du volume de garanties délivrées. La sinistralité de la garantie des loyers impayés demeure sous contrôle, confirmant la pertinence du plan d'assainissement des risques engagé il y a quelques années. Cela permet désormais de relancer cette activité cruciale pour GALIAN Assurances et ses sociétaires.

Ainsi, avec un résultat net consolidé de 5,6 M€, le groupe confirme sa bonne santé financière. Ce résultat lui permet de renforcer sa solvabilité et de disposer des moyens de se développer, en toute indépendance.

L'année 2017 a, par ailleurs, vu la poursuite du plan stratégique « Top 2018 ! » dont l'un des volets porte sur le remplacement du système d'information engagé fin 2015. Ce chantier a permis en 2017 de refondre la garantie des loyers impayés avec l'objectif d'apporter une solution plus souple par sa modularité et plus réactive par son caractère digital. Sa commercialisation sera véritablement engagée en 2018 après la période de test de 2017. Suivront d'autres produits dont les développements sont amorcés, mais le déploiement retardé conduit à réexaminer le budget et le périmètre du programme initial.

Souhaitant capitaliser sur la transformation du groupe tournée vers une simplification de son organisation, le Conseil d'Administration et la Direction générale ont par ailleurs engagé, dès la fin 2017, une réflexion sur le plan stratégique 2019-2021, afin de construire le futur modèle économique et organisationnel du groupe GALIAN. Résolument orienté sur la

digitalisation, GALIAN Assurances axera ses priorités sur l'accès pour ses clients-sociétaires à des produits et services plus simples et plus ouverts via un nouvel extranet, en privilégiant des parcours clients centrés sur leurs métiers.

L'année 2017 a aussi été l'année d'une redynamisation des liens avec le terrain, via un vaste plan d'activation des conventions de partenariat passées avec la FNAIM et les Chambres FNAIM, destinées à mieux faire connaître GALIAN Assurances et ses services. Tous les sociétaires ont par ailleurs eu des contacts réguliers avec GALIAN Assurances via les auditeurs, les commerciaux terrain, le centre de relation clients ou encore dans le cadre des formations portant sur les produits. Celles ouvrant droit à l'inscription à l'ORIAS et permettant la distribution de produits d'assurance, tout comme celles relatives à la prévention de la sinistralité du contrat groupe responsabilité civile professionnelle, ont permis de multiplier les contacts, et de favoriser l'enracinement du groupe GALIAN dans les régions.

Le groupe, comme son Conseil d'administration et sa Direction générale l'ont souhaité, se singularise ainsi par sa proximité avec ses sociétaires.

Cette année encore, vous aurez à vous prononcer sur l'élection d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur sortant atteint par la limite d'âge. Si désormais le niveau d'exigence pour occuper cette fonction est élevé – sous l'effet d'un durcissement de la réglementation –, je vous rappelle que GALIAN Assurances assure la formation de ses administrateurs afin qu'en plus de leurs compétences individuelles initiales, ils contribuent aussi à la compétence collective de l'organe de surveillance que constitue le Conseil d'Administration.

Je dois également mentionner que 2017, année de transition, a été une année de bouleversement pour les équipes et parfois aussi pour nos clients-sociétaires. Les changements qu'elle a imprimés sur l'organisation et les ajustements qui ont parfois été nécessaires pour assurer la qualité de service, témoignent du besoin de communiquer sans relâche et de l'obligation de simplicité dont nous vous sommes redevables.

Aussi continuerons-nous avec le Conseil d'Administration, la Direction générale et l'ensemble des directeurs et leurs équipes à relever le défi d'un GALIAN plus attentif, plus présent et capable de s'adapter aux enjeux de la digitalisation. L'impact pour GALIAN, comme pour vous, de cette révolution technologique et relationnelle impose, nous l'avons tous compris, une capacité de remise en cause et d'adaptation inédite.

Pour vous, nous relèverons ce défi et vous remercions, chers clients-sociétaires, pour votre confiance et votre fidélité.

LOUIS BOURRISSOUX
Président de GALIAN

Le Conseil D'ADMINISTRATION



1



2

Le Bureau du Conseil d'administration

Président

1 Louis BOURRISSOU ●
AGENCE LECOCQ SARL
(Maisons-Laffitte – 78)
2014 – 2019 ⁽²⁾

1^{er} Vice-Président

2 Gérard COL ● ● ● ● ● ● ● ●
SAS ADMINISTRATION
IMMOBILIÈRE ANNECIENNE « 2A »
(Annecy – 74)
2013 – 2018 ⁽²⁾

2^e Vice-Président

3 Jean-Luc CHAUVIN ● ● ● ● ● ● ● ●
CABINET OTIM SAS
(Marseille – 13)
2016 – 2021 ⁽²⁾

Secrétaire général

4 Bruno HOUSSIN ● ● ● ● ● ● ● ●
PROXIMMO SARL
(Redon – 35)
2013 – 2018 ⁽²⁾



3



4

ET LA DIRECTION EFFECTIVE

- ▲ **Le Directeur général** : Alain LEDEMA
- ▲ **Le Directeur général délégué** : Jérémie BOUCHITTÉ
- ▲ **Le Comité de direction** présenté en pages 8 et 9

Les informations relatives aux mandats des administrateurs, du Directeur général, du Directeur général délégué ainsi que les autres informations relatives au rapport sur le gouvernement d'entreprise sont précisées en annexe page 54.

Légende

- Comité des nominations
- Comité des rémunérations
- Comité des risques
- Commission des finances
- Commission stratégie et développement
- Sous-commission garantie financière⁽¹⁾
- Sous-commission autres risques opérationnels et techniques⁽¹⁾

Président
Membre

⁽¹⁾ Ces 2 sous-commissions dépendent de la Commission des risques opérationnels et techniques.



Les membres du Conseil d'Administration

- | | | | |
|--|---|---|---|
| 5 Pierre-Paul CARETTE ● ● ●
VIVIFI SARL
(Ajaccio – 20)
2016 - 2021 ⁽²⁾ | 8 Hugues DEVAUX ● ● ●
CABINET DEVAUX SARL
(Nancy – 54)
2016 - 2021 ⁽²⁾ | 11 Cyril MESSIKA ● ● ●
CABINET PLANET IMMOBILIER
(Juan-les-Pins – 06)
2017 - 2022 ⁽²⁾ | 14 Philippe SELLIER ● ● ● ●
SGN SAS
(Clichy-sous-Bois – 93)
2014 - 2019 ⁽²⁾ |
| 6 Claude CHETRIT ● ● ●
PARIS FRANCE IMMOBILIER SAS
(Paris – 75)
2016 - 2021 ⁽²⁾⁽³⁾ | 9 Stéphane GLUCKSMANN ● ● ● ● ●
CITYA HOREAU COUFFON SARL
(Le Mans – 72)
2015 - 2020 ⁽²⁾ | 12 Michel MOSER ● ● ● ● ●
MOSER ET SABLES IMMOBILIER SAS
(Soorts Hossegor – 40)
2013 - 2018 ⁽²⁾⁽⁴⁾ | 15 Jean-Louis VESPERINI ● ● ● ● ●
FONCIA TURCKHEIM SAS
(Strasbourg – 67)
2015 - 2020 ⁽²⁾ |
| 7 Charles DANIEL ● ● ●
CHARLES DANIEL IMMOBILIER SARL
(Ax-les-Thermes – 09)
2014 - 2019 ⁽²⁾ | 10 Catherine JEUFRAX ● ● ● ● ●
AGENCE DU GRAND PARIS & STATES
(Paris – 75)
2017 - 2022 ⁽²⁾ | 13 Jean-Robert RASSE ● ● ● ● ● ●
CABINET LAGADEUC SASU
(Rouen – 76)
2015 - 2020 ⁽²⁾ | |

⁽²⁾ Les années correspondent à la période couverte par le mandat.

⁽³⁾ Administrateur démissionnaire au 15/02/2018.

⁽⁴⁾ Administrateur sortant.

La Gouvernance DU GROUPE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 MAI 2017

Lors de l'Assemblée générale Ordinaire du 19 mai 2017, deux postes d'administrateurs étaient à pourvoir, il s'agissait des mandats de :

- ADTROI SARL (M. Luc DEBEUNNE),
- AGENCE DU GRAND PARIS & STATES (Mme Catherine JEUFRAX).

À noter que :

- la société ADTROI SARL, représentée par M. Luc DEBEUNNE était démissionnaire en date du 31 décembre 2016.
- la société AGENCE DU GRAND PARIS & STATES, représentée par Mme Catherine JEUFRAX a été cooptée par le Conseil d'Administration en date du 23 juin 2016.

À l'issue du scrutin, ont été élus :

- la société CABINET PLANET IMMOBLIER, représentée par M. Cyril MESSIKA,
- la société AGENCE DU GRAND PARIS & STATES, représentée par Mme Catherine JEUFRAX.

LE COMITÉ DES RISQUES

Le Comité des risques est composé de trois commissions : la **Commission des risques opérationnels et techniques**, la **Commission des finances** et la **Commission stratégie et développement**. Ces commissions assurent différentes missions, détaillées ci-dessous.

LA COMMISSION DES RISQUES OPÉRATIONNELS ET TECHNIQUES

Présidée par Michel MOSER, elle regroupe deux sous-commissions, celle de la garantie financière et celle des autres risques opérationnels et techniques.

Sous-commission « Garantie financière »

Également présidée par Michel MOSER, elle examine, dans une démarche de surveillance, les dossiers sensibles, le reporting du Comité de surveillance des garanties ainsi que la sinistralité relative à l'activité. Lorsque la situation le nécessite, les membres de la commission reçoivent les clients-sociétaires faisant peser un risque de défaut sur la mutualité, afin de proposer à la Direction générale des mesures de résolution et d'accompagnement.

Sous-commission « Autres Risques opérationnels et techniques »

Présidée par Stéphane GLUCKSMANN, elle exerce les missions relatives à la surveillance des risques auxquels GALIAN est exposé. Cette commission examine les travaux de l'Audit interne et du Contrôle permanent. Elle suit les mesures de sécurité informatique mises en œuvre par la Direction générale, s'assure de la conformité réglementaire, prend connaissance du traitement des réclamations clients, propose au Conseil d'Administration les évolutions des statuts et du règlement intérieur.

Elle examine également les conditions de renouvellement des contrats avec les assureurs partenaires et suit les résultats techniques des différents produits d'assurance proposés aux sociétaires et clients du groupe GALIAN (garanties des loyers impayés, assurances responsabilité civile professionnelle, produits commercialisés par GALIAN Courtage). Elle prend connaissance et émet des avis sur les études statistiques réalisées par les équipes de la surveillance des risques de GALIAN Assurances.



MODALITÉS PARTICULIÈRES DE LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

Conformément à ses statuts, GALIAN dispose de moyens digitaux pour la convocation et le vote aux assemblées générales.

LA COMMISSION DES FINANCES

Présidée par Jean-Robert RASSE, elle examine le projet de budget et l'exécution de celui-ci par la Direction générale. Elle prépare l'arrêté des comptes annuels par le Conseil d'Administration, définit la stratégie d'investissement et en suit l'application. Elle surveille également la liquidité du groupe, examine la politique de réassurance de GALIAN Assurances et veille à l'adaptation réglementaire des structures du groupe GALIAN (Bâle II, Bâle III, Solvabilité 2). Elle élabore avec la Direction générale le business plan du plan stratégique dont elle surveille par ailleurs l'exécution.

LA COMMISSION STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT

Présidée par Pierre-Paul CARETTE, elle propose, en liaison avec la Direction générale, la stratégie du groupe et examine sa mise en œuvre. Elle suit par ailleurs les résultats commerciaux, donne son avis sur la mise en place de nouveaux produits, participe à la veille métiers ainsi qu'à la veille concurrentielle, examine les propositions de partenariats stratégiques et valide les lignes directrices relatives aux relations institutionnelles.

LE COMITÉ DES NOMINATIONS

Présidé par Pierre-Paul CARETTE, ce comité évalue la compétence et l'honorabilité des administrateurs, du Directeur général et du Directeur général délégué. Dans ce cadre, il soumet à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) les dossiers des candidats aux postes d'administrateurs, après avoir porté un avis sur les candidatures au regard des normes réglementaires et internes.

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Présidé par Gérard COL, ce comité a pour mission d'aider le Conseil d'Administration et la Direction générale dans l'élaboration de la politique de rémunération, sa mise en œuvre et son fonctionnement. Il examine les éléments de rémunération accordés aux mandataires sociaux ainsi que les indemnités des administrateurs. Les éléments de rémunération des mandataires sociaux sont précisés dans le rapport financier en note 19.

Le comité de direction OPÉRATIONNEL

156

COLLABORATEURS

42 % hommes

58 % femmes

38 ans

MOYENNE D'ÂGE
DANS L'ENTREPRISE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

1 Alain LEDEMAY



1



3



5



7



4



6



8

LES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION OPÉRATIONNEL

3 Fabienne CHAUVET
Directrice du développement
commercial

5 Guillaume CHAUVEL
Directeur comptable
et financier

7 Nadine GOUSSET
Directrice des ressources
humaines

4 Jérôme BRZEZINSKI
Directeur des systèmes
d'information

6 Patricia BRETIN
Directrice du contrôle permanent
et de la conformité

8 Pascal GIAMBIASI
Directeur de l'audit interne



DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

2 Jérémie BOUCHITTÉ



9



11



10



12

9 Virginie MARQUANT
Directrice de la gestion
et de l'indemnisation

10 Rhoda MIGAUD
Directrice de l'organisation

11 Jérôme VIEULLE
Directeur des engagements
et de l'audit clients-sociétaires

12 Anne DE LA PORTE DU THEIL
Directrice juridique

LES 4 FONCTIONS CLÉS DE L'ENTREPRISE

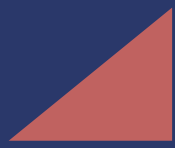
En sa qualité de société d'assurance, GALIAN Assurances répond à la Directive Solvabilité 2. Cette réglementation impose la mise en place de quatre fonctions clés : la fonction Gestion des risques, la fonction Vérification de la conformité, la fonction Audit interne et la fonction Actuarielle.

La fonction **Gestion des risques** identifie, évalue, gère de manière permanente les risques et conseille notamment la Direction générale et le Conseil d'Administration sur les sujets relatifs à la gestion des risques (stratégie, fusions-acquisitions, projets majeurs, investissements).

La fonction **Vérification de la conformité** s'assure du respect de la réglementation, de la déontologie et des usages professionnels, et enregistre notamment tout incident qui doit être signalé. Elle veille à ce que l'entreprise remplisse les obligations en matière de notification à des tiers (par exemple ACPR, TRACFIN, etc.).

La fonction **Audit interne** évalue l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne et des autres éléments du dispositif de gouvernance. Elle veille également à maintenir, par la formation continue, les compétences des administrateurs. Elle peut notamment recourir à des experts externes afin de soutenir et compléter les domaines dans lesquels elle ne dispose pas de ressources adéquates.

La fonction **Actuarielle** coordonne notamment le calcul des provisions techniques, garantit le caractère approprié des méthodologies et des hypothèses utilisées pour le calcul des provisions techniques et informe l'organe d'administration, de gestion ou de contrôle de la fiabilité de ce calcul.



LE RAPPORT DE GESTION



GALIAN a poursuivi sa transformation et adapté son offre de produits et de services pour répondre aux besoins de l'ensemble de ses clients-sociétaires, agents immobiliers, gérants d'immeubles, syndics de copropriété.



12 | Les chiffres clés - Données consolidées
14 | Une année chez GALIAN
18 | Le contexte économique de l'activité

20 | Les produits et services GALIAN
23 | Les perspectives 2018



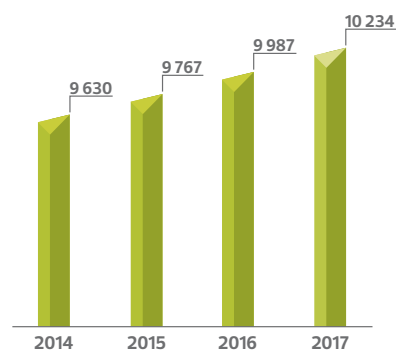
Les chiffres clés DONNÉES CONSOLIDÉES

au 31/12/2017



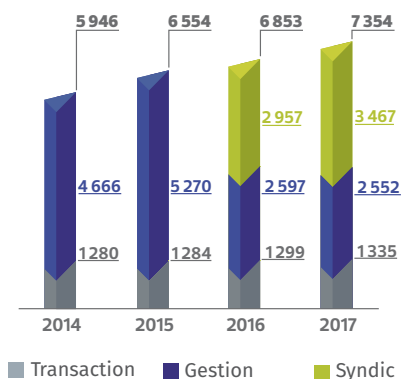
ACTIVITÉ GARANTIE FINANCIÈRE

Évolution du nombre de clients-sociétaires du groupe GALIAN ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Hors « en attente de carte »

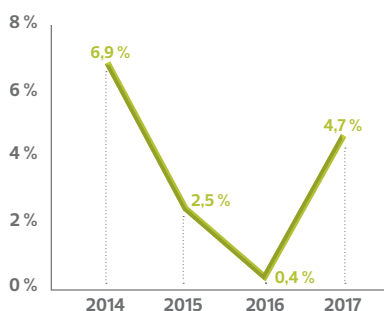
Évolution du montant des engagements du groupe GALIAN (en M€) ⁽²⁾



⁽²⁾ La Gestion comprend jusqu'en 2015 les activités Gérance locative et Syndic

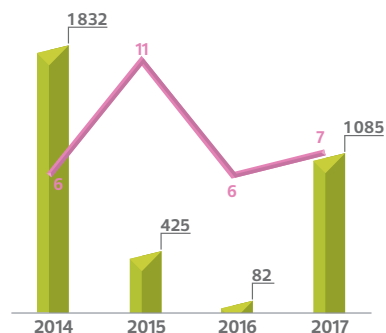
RISQUE GARANTIE FINANCIÈRE

Évolution du ratio sinistres caution / cotisations



■ Rapport sinistres caution / cotisations

Évolution de la sinistralité caution (données actualisées au 31/12/2017)



■ Nombre de sinistres
■ Créances recevables (en K€)

204 000
TRANSACTIONS

COMPTABILISÉES PAR
NOS CLIENTS-SOCIÉTAIRES

1 476 000
LOTS GÉRÉS

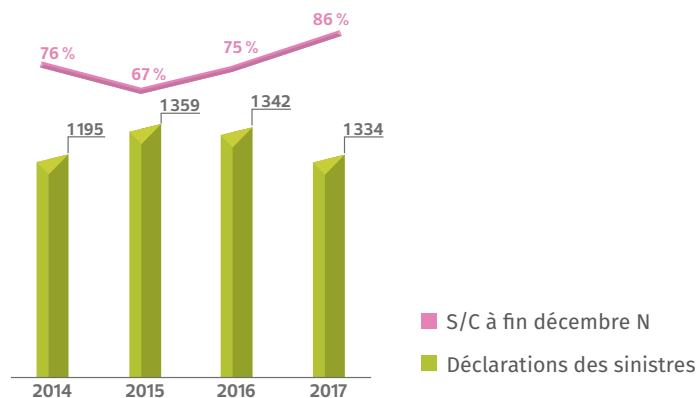
PAR NOS CLIENTS-SOCIÉTAIRES
POUR L'ACTIVITÉ GÉRANCE
LOCATIVE

142 000
COPROPRIÉTÉS

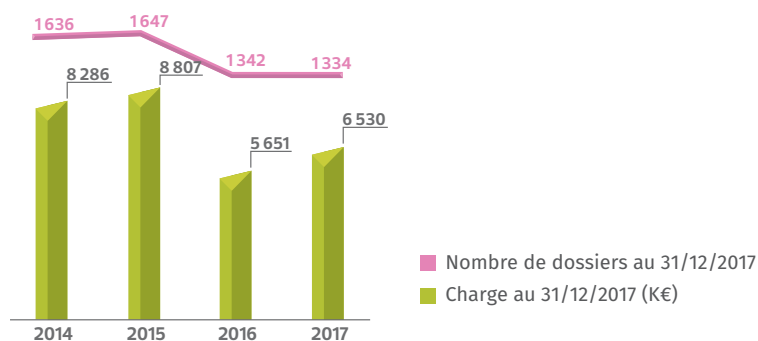
GÉRÉES PAR NOS
CLIENTS-SOCIÉTAIRES
(3 950 000 LOTS)

RISQUE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Évolution du nombre de déclarations
et du ratio sinistres / cotisations
(données arrêtées au 31/12 de chaque année)

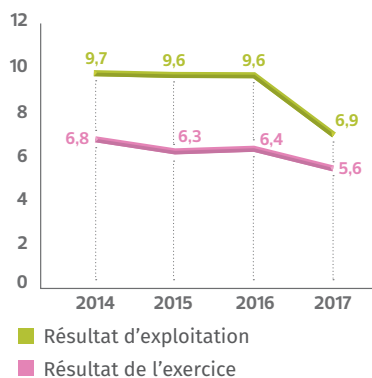


Évolution de la sinistralité RCP
(charge et nombre de sinistres
actualisés au 31/12/2017)

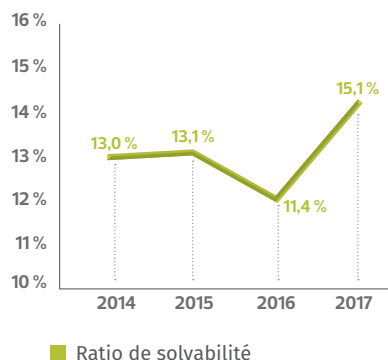


DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

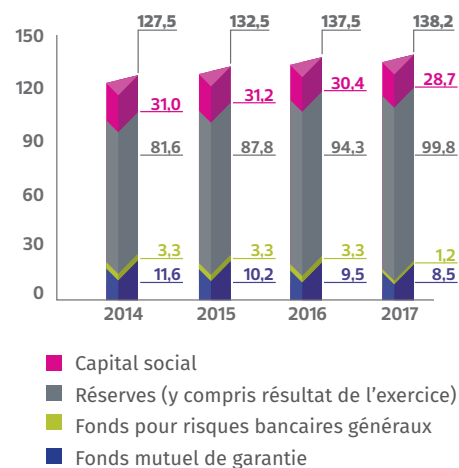
Évolution des résultats
(en M€)



Évolution du ratio
de solvabilité (en %)



Évolution des fonds propres
consolidés (en M€)



Une année CHEZ GALIAN

93 %

**DES CLIENTS-SOCIÉTAIRES
RECOMMANDENT GALIAN**

JANVIER

Des enquêtes sont régulièrement organisées auprès des clients-sociétaires pour mesurer le niveau de satisfaction sur différentes interactions entre GALIAN et ses clients-sociétaires : rendez-vous commercial, ouverture et gestion d'un sinistre GLI, participation à une formation RCP, conduite d'un audit au sein de l'agence. Le taux de recommandations 2017 est en progression.

FÉVRIER



ILS ONT CHOISI LES CLASSES INTERACTIVES GALIAN !

“Il est important en tant que professionnel de l'immobilier, de savoir se remettre en question en se formant régulièrement”.

Nathalie ATHANASE, Gérante de l'agence
Lux Estate by Bourgeois, à Mougins (06).

LANCEMENT DE CLASSES INTERACTIVES PRODUITS

Deux nouveaux formats digitalisés ont été mis en place en 2017 : les formations GLI en classes interactives et un serious game sur la vente d'une assurance MRH dans le processus de la location. Ce dernier est destiné aux collaborateurs des clients « oriassés », c'est-à-dire habilités à vendre des produits d'assurance.

GALIAN propose également des matinales dédiées aux syndics autour des thématiques assurance (dommages-ouvrage, multirisque immeuble et protection juridique de la copropriété).



AVRIL

LANCEMENT D'UNE ASSURANCE CONTRE LES RISQUES DE CYBERCRIMINALITÉ

57 % des entreprises ont été victimes d'attaques cybercriminelles en 2016 (ransomware, intrusion système d'information et téléphonie, vol ou destruction de données).

Source : enquête Euler-Hermès, juin 2017.

C'est dans ce contexte et pour anticiper l'entrée en vigueur du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données), que GALIAN a créé et lancé une solution sur-mesure pour ses clients. Elle leur permet de bénéficier d'une assistance spécifique dans la gestion de crise d'une cyberattaque, d'être accompagnés pour informer leurs propres clients, de restaurer leurs données et de préserver leur chiffre d'affaires.

MAI

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2017

Deux nouveautés majeures :

En amont de l'Assemblée générale : la mise en place des convocations et du vote électroniques.

Validation en séance : les clients-sociétaires ont acté le transfert des activités de GALIAN vers GALIAN Assurances simplifiant ainsi l'organisation et optimisant la gestion du risque.

JUIN

ILS ONT CHANGÉ POUR GALIAN

Offre prévoyance & santé

À partir du 1^{er} janvier 2017, et conformément à l'avenant 65 BIS de la CCNI, chaque agence avait pour obligation de revoir sa couverture santé et de prévoyance et de l'adapter si nécessaire. GALIAN proposait de les accompagner dans cette démarche et d'optimiser le contenu des garanties et des services associés pour les salariés.

“Nous avons noté une baisse de 30 % sur nos cotisations en santé par rapport à notre ancienne mutuelle tout en améliorant la couverture apportée et l'accès à des services associés”.

Vincent DELAUNOIS, gérant de l'agence AUDRAS & DELAUNOIS, à Grenoble (38).



JUILLET



DISPOSITIF GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS

Opération Agence

Pour accompagner les gérants d'immeubles dans la commercialisation de la garantie des loyers impayés, un kit de communication composé d'affiches et de vitrophanies a été créé et diffusé à tous les détenteurs d'un contrat garantie des loyers impayés GALIAN Assurances.

OCTOBRE

RENT

GALIAN était présent pour la 4^e édition du salon RENT, qui réunit nouvelles technologies et immobilier. 4 000 participants étaient attendus. Les offres d'assurance digitalisées et la protection en cas de cyberattaques ont été présentées par les équipes GALIAN.



CreerMon^{agence}.immo

SEPTEMBRE

CREERMONAGENCE. IMMO FÊTE SON 1^{ER} ANNIVERSAIRE

Le site internet destiné aux futurs créateurs d'entreprise, lancé en septembre 2016, poursuit son développement, enrichit ses contenus et intègre la plateforme de CCI France.

Depuis son lancement, ce sont :

13 500

VISITEURS UNIQUES

Près de
600

COMPTES CRÉÉS



NOVEMBRE

ACTUALITÉS MANDATAIRES D'INTERMÉDIAIRE D'ASSURANCE

Fabienne CHAUVET, Directrice du Développement commercial, s'exprime sur la prochaine mise en place de la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA). Les professionnels de l'immobilier sont souvent des prescripteurs de solutions d'assurance et devront dorénavant se former.

L'obligation de formation : loin d'être une contrainte, elle représente une véritable opportunité pour les professionnels de l'immobilier.

LANCEMENT NOUVEL EXTRANET

Le nouvel espace clients permet une navigation plus fluide, un accès rapide à la gestion des portefeuilles d'assurance, la possibilité de personnaliser l'interface et d'accéder à toutes les informations du groupe GALIAN.

PLUS MODERNE

PLUS RAPIDE

PLUS SIMPLE



DÉCEMBRE

IDÉE REÇUE N°1 :
GALIAN n'est qu'un garant financier.

FAUX

GALIAN est aussi assureur en GLI.

LANCEMENT ASSUR'BAIL

« Trop d'idées reçues sur la GLI GALIAN »

GALIAN propose à ses gérants d'immeubles une offre dédiée en garantie des loyers impayés et revient sur plusieurs idées reçues.

L'objectif : sensibiliser ses clients aux garanties de son offre GLI et réaffirmer sa présence sur ce marché.



CONGRÈS DE L'IMMOBILIER FNAIM 2017

Au programme de cette édition : la garantie des loyers impayés, l'assurance contre les risques de cybercriminalité, les offres d'assurance 100 % digitalisées, le partenariat GALIAN / GARANTME, et la plateforme d'aide à la création d'entreprise CreerMonAgence.immo.

Le contexte économique DE L'ACTIVITÉ

Indicateurs de l'économie

+ 1,9 %

DE PIB 2017

PLUS HAUT NIVEAU
DEPUIS 6 ANS

9,2 %

**DE TAUX DE
CHÔMAGE**

EN DÉCEMBRE 2017

Marché de la transaction

+ 16,7 %

PAR RAPPORT À 2016

968 000

**TRANSACTIONS
DANS L'EXISTANT**

RECORD BATTU ! 2017, UNE ANNÉE IMMOBILIÈRE EXCEPTIONNELLE

Favorisé par des taux de crédit à l'habitat faibles (en moyenne 1,53 % au 4^e trimestre), un pouvoir d'achat des ménages qui reste favorable et un nombre de primo-accédants jamais atteint jusqu'à présent (575 000, soit 20 % de plus que la moyenne enregistrée sur les 10 dernières années), le marché de la transaction dans le résidentiel a dépassé toutes les prévisions.

1 241 000 opérations immobilières ont été réalisées, soit +12,3 % par rapport à 2016. Le marché de l'existant représente 78 % des transactions, contre 22 % pour le neuf. Le taux de rotation dépasse 2,8 % sur le parc de 35,7 millions de logements.

Les agences immobilières restent le principal canal d'intermédiation et pèsent 60 % des transactions alors que le développement des réseaux de mandataires se confirme.

Pour le marché du neuf, la production de logements a quant à elle progressé régulièrement depuis 2015 ; près de 500 000 autorisations ont été délivrées en 2017 et le volume de permis de construire a augmenté de 8 %.

QUELS SONT LES IMPACTS DE LA DIGITALISATION SUR LES MÉTIERS ?

EN TRANSACTION

Exister sur internet est devenu un élément structurel, au même titre qu'avoir pignon sur rue. Les nouvelles technologies transforment l'expérience client et augmentent le niveau de leurs attentes. Les transactionnaires ont développé leur présence sur de nombreux sites de référencement, intégré de nouveaux services (visite virtuelle, vidéos, plans en 3D, géolocalisation) tout en se recentrant sur leurs activités de vente et d'accompagnement de leurs clients.

90 %

**DES PROJETS
IMMOBILIERS
NAISSENT SUR INTERNET**

18,6 millions

**DE FRANÇAIS SE CONNECTENT
SUR LES SITES ET APPLICATIONS
IMMOBILIÈRES CHAQUE MOIS**



LES START-UP SONT-ELLES SIGNIFICATIVES SUR LE MARCHÉ DE L'IMMOBILIER ?

Le plus gros secteur de l'économie française est bel et bien en pleine mutation et subit sa propre transformation technologique. Pour l'instant aucun modèle alternatif n'a encore émergé. Le marché est aujourd'hui mûr et son évolution est profonde. Parmi les facteurs porteurs de développement, on retiendra l'amélioration de l'offre aux consommateurs et la capacité à apporter de la valeur ajoutée aux prestations des professionnels. Les proptech¹ sont de deux natures : soit elles complètent l'offre existante et s'intègrent dans la chaîne de valeur, soit elles la concurrencent directement.

¹ Terme collectif utilisé pour les start-up qui fournissent des produits innovants, technologiques ou des modèles nouveaux pour les marchés de l'immobilier.

LA REAL ESTECH
EN FRANCE

400
START-UP

3 500
EMPLOIS

POUR LES SYNDICS

Le développement du digital a notamment permis de fluidifier la communication entre les syndicats et leurs copropriétaires (gestion des incidents et des interventions à réaliser). Les syndicats ont par ailleurs numérisé et automatisé de nombreuses tâches afférentes à leur métier (envoi des convocations aux assemblées générales). Leur rôle évolue peu à peu, et ces changements sont perçus comme un axe d'amélioration par les copropriétaires.

90 %

DES COPROPRIÉTÉS
SONT GÉRÉES PAR
UN SYNDIC PROFESSIONNEL

EN GÉRANCE LOCATIVE

Là aussi la digitalisation se traduit par l'automatisation des tâches récurrentes et standardisées (numérisation des dossiers locataires par exemple). Cette tendance met en avant la nécessité de simplifier le parcours client pour le locataire comme pour le bailleur tout en proposant des services complémentaires (dématérialisation de l'état des lieux, assurance propriétaire non occupant, multirisque habitation, garantie de loyers impayés). Parallèlement à l'agence traditionnelle, de nouvelles solutions (plateformes de gestion en ligne) ont été créées et permettent à des bailleurs gérant directement leurs biens de les confier à des professionnels 100 % digitalisés.

LA PART DES LOTS GÉRÉS
PAR UN PROFESSIONNEL
RESTE RELATIVEMENT
STABLE, COMPRISE ENTRE
45 et 50 %

ENTRE 2009 ET 2016

Sources : FNAIM janvier 2018
L'année immobilière 2017 vue
par le Crédit Foncier – Février 2018.

Sources : étude réalisée en octobre 2017
GALIAN PwC (Strategy&)
Chiffres – Médiamétrie/Netrating

Sources : 1^{er} baromètre de la Real Estech en France
Janvier 2018 – KPMG & REAL ESTECH Étude La filière
de l'immobilier face au défi des proptech –
Décembre 2017

Les produits ET SERVICES GALIAN

LA GARANTIE FINANCIÈRE

Fin 2017, GALIAN compte 10 234 sociétaires et clients contre 9 987 fin 2016.

Le volume des engagements des sociétaires actifs s'élève à 7 354 360 K€ contre 6 853 340 K€ fin 2016 (+501 020 K€, + 7,3 %).

TRANSFERT DE GALIAN VERS GALIAN ASSURANCES

**100 % de garanties délivrées
par GALIAN Assurances**

Validé lors de l'Assemblée générale du 19 Mai 2017, le transfert des garanties de GALIAN vers GALIAN Assurances est effectif depuis le 1^{er} janvier 2018. Dorénavant, l'ensemble des garanties financières est délivré par GALIAN Assurances.

LA GESTION ET LA SURVEILLANCE DES RISQUES

En 2017, le risque garantie financière a de nouveau été bien maîtrisé. Avec un dispositif de surveillance des engagements organisé sur deux niveaux, un lien de proximité est maintenu tout au long de l'année avec le client. Un premier niveau permet de suivre l'évolution de la situation financière et l'environnement local propre à chaque client-sociétaire. Un second niveau consiste en la réalisation de missions de contrôle sur site. Dans une démarche d'accompagnement, les équipes GALIAN partagent systématiquement avec chaque client-sociétaire les résultats de cette surveillance et définissent avec lui, si nécessaire, un plan d'action adapté à sa situation.

2 225 audits ont été réalisés - 1 032 dossiers ont fait l'objet d'une surveillance particulière - 220 dossiers ont été présentés à la Direction générale en raison d'un risque potentiel ou avéré - 22 clients ont été reçus par les équipes de GALIAN.

Par ailleurs, de plus en plus demandées, les missions conseils réalisées par les auditeurs du groupe, positionnent GALIAN comme un partenaire essentiel. Ces missions permettent de répondre aux attentes multiples du marché que sont, par exemple, la recherche d'optimisation de rentabilité des cabinets ou bien l'acquisition-cession de portefeuilles.

7
SINISTRES

2 225
AUDITS

LA SINISTRALITÉ GARANTIE FINANCIÈRE

GALIAN a enregistré cette année 7 sinistres pour des sociétaires représentant un montant global d'engagements de 7 040 K€. Le montant des créances recevables est de 1 085 K€ pour 119 mandants (contre 83 K€ en 2016). Les indemnisations de mandants relatives à des sinistres non clos sur l'ensemble des exercices se sont élevées à 256 K€.

Les récupérations sur les sinistres indemnisés, suite aux recours exercés contre les ex-sociétaires se sont élevées, tous millésimes confondus, à 132 K€ contre 335 K€ en 2016. Dans l'intérêt de la mutualité, GALIAN s'emploie systématiquement à exercer tous les recours nécessaires.



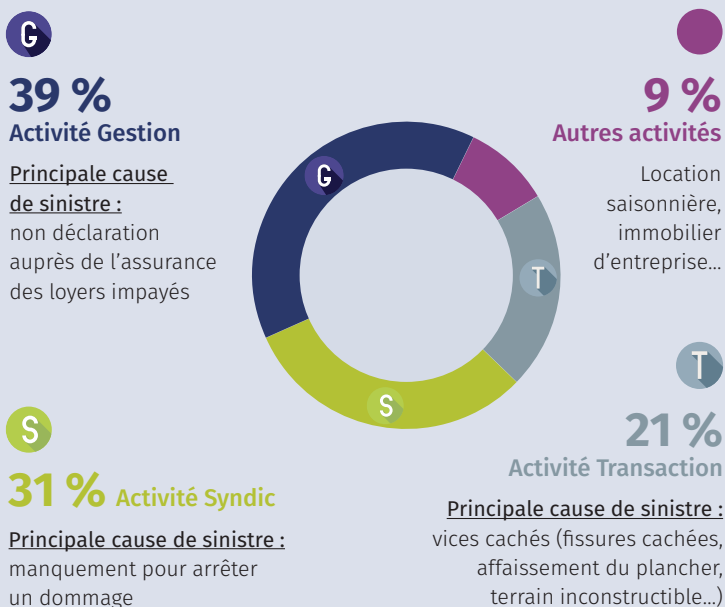
LE CONTRAT RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE (RCP)

La politique d'accompagnement et de prévention des risques menée par GALIAN auprès de ses clients-sociétaires a permis une nouvelle fois la maîtrise de la sinistralité et la stabilité des cotisations.

L'année 2017 a connu une légère baisse des déclarations de sinistres (1 639 contre 1 703 sinistres en 2016). 130 journées de formation RCP ont été dispensées à 4 720 dirigeants et collaborateurs. L'objectif est de délivrer une information ciblée sur les obligations juridiques, les textes, et jurisprudences récentes afin de mettre l'accent sur les causes récurrentes de mise en jeu du contrat RCP dans les trois domaines d'activités (transaction, gérance et copropriété).

Nouveauté : les formations RCP donnent lieu à la délivrance d'une attestation permettant aux clients-sociétaires de valider une partie de leurs heures obligatoires de formation continue, nécessaires au renouvellement de leur carte professionnelle.

LA RÉPARTITION DES SINISTRES RCP PAR NATURE D'ACTIVITÉ



LA PROTECTION JURIDIQUE GALIAN



Cette garantie, essentielle pour les clients-sociétaires, couvre l'intégralité des litiges survenus dans le cadre professionnel. Ainsi, cette année, 428 dossiers ont été déclarés principalement dans les domaines du droit de l'immobilier (refus de vente, recouvrement d'honoraires), de la consommation (litiges fournisseurs), du travail (licenciement) et sur tous les litiges ayant un lien avec les locaux professionnels (baux, copropriété, assurances).

1^{er} JANVIER 2018 - NOUVEL ASSUREUR SUR LE PROGRAMME DE PROTECTION JURIDIQUE

Toujours soucieux de proposer l'offre la plus qualitative du marché à ses clients-sociétaires, GALIAN a fait le choix de travailler avec la compagnie SFPJ, filiale de GROUPAMA, pour protéger ses clients-sociétaires en cas de litiges liés à leurs activités professionnelles.

SOCIÉTAIRES	VILLE	ACTIVITÉS SINISTRÉES	MONTANT DE GARANTIE	MONTANT DU SINISTRE	NOMBRE DE MANDANTS CONCERNÉS
CABINET MASSON DE BERNY Thierry de Berny	BOULOGNE-BILLANCOURT 92100	GESTION	1 000 000	76 676	9
SYNDIC & RÉGIE IMMOBILIÈRE SERVICES Calogero MESSINA	LA CIOTAT 13600	GESTION	1 860 000	153 533	22
CABINET ÉRIC GOURNAY Éric GOURNAY	AMIENS 80000	TRANSACTION	940 000	70 848	6
CABINET LAMBERT Fabien LAROCHE	FONTENAY-SOUS-BOIS 94120	GESTION	1 800 000	156 824	20
JP IMMOBILIER Jean-Marie DE LARUE	SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES 78730	GESTION / SYNDIC	120 000 220 000	67 439	16
REMARDE GESTION Jean-Marie DE LARUE	RAMBOUILLET 78120	SYNDIC	980 000	469 248	35
L'IMMOBILIÈRE Gilbert URIBES	AUBENAS 07200	TRANSACTION	120 000	90 500	11
TOTAL			7 040 000	1 085 068	119

ZOOM SUR LES NOUVEAUTÉS PRODUITS 2017

POUR TOUS LES PROFESSIONNELLS DE L'IMMOBILIER :

L'assurance Cybersécurité

Le risque de cybercriminalité s'intensifie et concerne toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activités. Ce sont les systèmes d'information, souvent riches de données clients qui font l'objet d'attaques externes et/ou internes. Les professionnels de l'immobilier sont donc exposés à plusieurs types de cyber risques : la perte ou la destruction des données de leurs clients, l'accès et le vol des données personnelles ou confidentielles et de leurs processus, l'impossibilité d'exercer leur activité suite à un blocage de leur système informatique ou de celui de leur prestataire, la menace suite aux erreurs humaines (par exemple la négligence d'un salarié en ouvrant une pièce jointe inconnue), les menaces d'extorsions.

Par ailleurs, le nouveau règlement européen sur la protection des données (RGPD) entrera en vigueur en 2018, et impactera toutes les entreprises opérant des traitements de données à caractère personnel sur des résidents européens. Une attaque des données peut alors générer de nouvelles obligations pour les professionnels.

Pour protéger ses clients-sociétaires, GALIAN a lancé dès mai 2017, une solution d'assurance composée de trois garanties : l'assistance, la responsabilité civile et les dommages.

Les professionnels bénéficient alors d'une couverture complète contre les principaux risques portant atteinte à la sécurité de leur réseau informatique et de leurs données. Cette couverture se concrétise par une prise en charge immédiate par des spécialistes informatiques, le remboursement des frais de notification en cas d'information à l'ensemble des clients et prospects, les frais de réparation en cas d'atteinte à l'e-réputation de l'agence et son gérant, la préservation du chiffre d'affaires grâce à une garantie perte d'exploitation.

POUR LES GÉRANTS D'IMMEUBLES :

La garantie des loyers impayés par GALIAN

GALIAN a rappelé plus largement son rôle d'assureur GLI, ouvert sa souscription aux gérants d'immeubles démarrant leurs activités et élargit ses conditions de souscription. GALIAN Assurances est maintenant en mesure de lutter contre les idées reçues.

Le produit VERSALIS, contrat historique, a ainsi vu naître une toute nouvelle offre : ASSUR'BAIL. Avec une souscription et une gestion entièrement dématérialisées, des conditions d'éligibilité élargies, la suppression de la vétusté en cas de sinistre de « Détériorations Immobilières », GALIAN Assurances propose une solution plus adaptée pour ses clients, gérants locatifs.

Par ailleurs, GALIAN Assurances a décidé d'initier un partenariat avec la start-up GARANTME qui distribue aux étudiants internationaux, via les professionnels garantis par GALIAN Assurances, une caution locative qui simplifie l'accès au logement et sécurise les revenus fonciers des bailleurs.

POUR LES SYNDICS DE COPROPRIÉTÉS

Après avoir revu ses offres d'assurance – MULTIRIS COPRO – Multirisque Immeuble et - DOMAGIS - Dommages-ouvrage – dans le cadre de son partenariat avec un courtier spécialiste, GALIAN Courtage a lancé en fin d'année un support d'informations dédié à ses clients-sociétaires, la newsletter SYNDICS-INFOs.



Les perspectives 2018



L'année 2018 est la troisième année du plan stratégique Top 2018 ! du groupe GALIAN. Autour des valeurs qui sont les siennes, à savoir Professionnalisme, Accompagnement, Considération et Simplicité, le groupe poursuit le développement de ses trois principales activités : la garantie financière, l'assurance des loyers impayés et le courtage.

ÊTRE UN ACTEUR POUR LE LOGEMENT

GALIAN Assurances intensifiera sa présence sur le marché de l'assurance des loyers impayés en mettant en avant son offre ASSUR'BAIL, entièrement digitalisée. Les professionnels doivent disposer de solutions simples et accessibles leur permettant d'apporter à leurs mandants, toujours plus nombreux à investir dans l'immobilier locatif, la sécurité d'un revenu garanti. Face aux 160 000 contentieux locatifs constatés chaque année et faisant l'objet d'un traitement judiciaire, la garantie des loyers impayés est un produit dont l'attrait est croissant.

INTÉGRER LES IMPACTS ET ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et la DDA (Directive sur la Distribution de l'Assurance) ainsi que la nouvelle convention de gestion de sinistres en immeuble (IRSI), entreront en vigueur en 2018 tant pour GALIAN que pour ses clients-sociétaires. GALIAN devra donc mettre en œuvre les moyens permettant de répondre à ces enjeux réglementaires, complexes et coûteux. Outre les évolutions internes nécessaires, GALIAN renforcera ses actions de formation à la distribution de produits d'assurance.

POURSUIVRE LA MODERNISATION DE SON OFFRE

GALIAN continuera d'améliorer la qualité, la simplicité et l'accès à ses services et produits. Ainsi, une nouvelle plateforme d'échanges, la refonte de son accueil téléphonique et des liens digitaux avec ses clients-sociétaires notamment via l'espace clients, rendront le dispositif relationnel plus souple, plus ergonomique et plus simple. GALIAN poursuivra par ailleurs, sa réflexion digitale en identifiant les priorités de ses clients-sociétaires en matière d'innovation produits.



POURSUIVRE LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME D'INFORMATION

Axe clé du plan stratégique en cours, GALIAN poursuivra la mise en œuvre de la transformation de son système d'information. Dans ce cadre, un certain nombre d'ajustements sera réalisé pour assurer tant une maîtrise des fonctionnalités que des coûts. L'architecture du système d'information adoptera sa nouvelle configuration et prendra également en compte la nécessité d'ouvrir les fonctionnalités clients le plus largement possible.

CONSTRUIRE LE NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2021

Enfin, le groupe GALIAN se préparera à l'élaboration de sa stratégie pour la période triennale couvrant les exercices 2019-2021. L'objectif de ce plan sera l'accélération de la digitalisation, tout en poursuivant sa stratégie de conquête de nouveaux clients-sociétaires, d'équipement des clients existants, et de développement de sa position de courtier des professionnels Loi Hoguet. Ce plan dont la finalisation aboutira à la rentrée 2018, confirmera la volonté du Conseil d'Administration et de la Direction générale de positionner GALIAN comme l'acteur digital de référence pour les professionnels soucieux de gagner en autonomie, en simplicité et en confiance.



LE RAPPORT FINANCIER



Dans un contexte de marché favorable, les résultats du groupe GALIAN ont permis de dégager un résultat net consolidé de 5,6 M€ et confirment la bonne santé financière du groupe.



- 26** | Les résultats financiers du groupe
- 28** | Les comptes consolidés de GALIAN
- 31** | Les comptes sociaux de GALIAN
- 34** | Annexes aux comptes annuels
- 38** | Notes communes aux comptes sociaux et consolidés

- 50** | Notes spécifiques aux comptes consolidés
- 54** | Annexe relative au rapport sur le gouvernement d'entreprise
- 56** | Les rapports des commissaires aux comptes



Les résultats financiers DU GROUPE

LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2017, le **résultat net du groupe GALIAN** s'établit à 5 576 K€ contre 6 430 K€ fin 2016.

Le **produit net bancaire (PNB)** s'élève à 37 132 K€ contre 34 357 K€ en 2016 (+ 2 775 K€, + 8,1 %). On relève notamment que :

- **les primes de l'activité garantie financière nettes des primes cédées aux réassureurs**, à 21 974 K€, augmentent de 764 K€, sous l'effet de la croissance des garanties délivrées de 495 M€.
- **la marge brute des activités d'assurance hors garantie financière de GALIAN Assurances** à 6 794 K€ (hors revenus des placements alloués), augmente de 359 K€ (+ 5,6 %). On notera que le contrat AXELIS a été résilié au 31 décembre 2017 et que les primes encaissées en 2017 se sont élevées à 531 K€ contre 2 502 K€ en 2016 (- 1 971 K€).
- **les commissions de courtage nettes de rétrocessions** à 5 123 K€ (+ 1 096 K€, + 27,2 %) ont progressé essentiellement sous l'effet du développement des produits RCP et multirisque Immeuble.
- **les revenus des portefeuilles-titres et des produits nets de la trésorerie** sont, en ce compris la part des revenus alloués à la marge brute des sociétés d'assurance, bénéficiaires de 292 K€ contre 113 K€ en 2016.
- **les autres produits nets d'exploitation** à 2 790 K€ (+ 1 228 K€, + 78,6 %) ont progressé en raison de la croissance des revenus du patrimoine immobilier (+ 382 K€), de l'immobilisation des coûts de développement du nouveau système d'information, mais aussi du développement des activités annexes.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 26 504 K€ contre 23 999 K€ en 2016 (+ 2 505 K€, + 10,4 %).

- **les charges de personnel** s'établissent à 14 318 K€ (+ 741 K€, + 5,5 %) en raison principalement des mesures salariales annuelles, de l'intéressement et de la participation des salariés aux fruits de l'expansion.
- **les autres frais administratifs progressent** à 12 186 K€ contre 10 422 K€ en 2016 (+ 1 764 K€, + 16,9 %) en raison des efforts consentis à la mise en place de nouveaux outils de gestion et aux moyens nécessaires à la réorganisation du groupe.

Les dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations s'élèvent à 1 569 K€ contre 1 343 K€ en 2016, en hausse de 226 K€ en raison de la mise en production progressive du nouveau système d'information.

Le résultat brut d'exploitation est stable à 9 059 K€ contre 9 016 K€ en 2016.

Le coût du risque de la garantie financière s'élève à 2 187 K€ contre un produit de 557 K€ en 2016.

Ce résultat s'explique par la reprise des risques des garanties financières GALIAN par GALIAN Assurances entraînant le provisionnement des sinistres éventuels à hauteur de 2 099 K€, lesquels entraînent jusqu'à présent dans l'assiette de détermination du fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) de GALIAN. Hors cet impact, le coût du risque net des bonis sur exercices antérieurs est une charge de 78 K€, avec l'ouverture de 7 sinistres pour un

total de 1 085 K€ de créances recevables contre 6 sinistres ouverts en 2016 pour 87 K€ de créances recevables.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 6 872 K€ contre 9 567 K€ en 2016.

Le résultat exceptionnel est une charge de 314 K€ en raison pour l'essentiel d'une provision sur procédures judiciaires et d'une régularisation de taxe.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 3 081 K€ contre 3 188 K€ en 2016.

Le fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) est repris à hauteur de 2 099 K€ à due concurrence des provisions sur sinistres éventuels (cf. supra).

LE BILAN CONSOLIDÉ

Situation bilantielle

En fin d'exercice, le total du bilan consolidé du groupe est en augmentation de 2,8 % passant à 174 769 K€ (contre 169 959 K€ fin 2016). On constate :

À l'actif :

- Les conséquences de l'apport partiel d'actif avec une hausse de 13,1 M€ des « Placements des entreprises d'assurance » et la diminution de 5,9 M€ des opérations sur titres et de 10,4 M€ des « Créances sur établissements de crédits – à terme »
- Une augmentation des « Participations, parts dans les entreprises liées, et autres titres détenus à long terme » pour 2 M€ suite à la prise de participation de la SCI GALIAN Assurances Patrimoine II en 2017 pour un montant 2,8 M€ contre 0,8 M€ de prise de participation de la SCI GALIAN Assurance Patrimoine I en 2016.
- Une hausse pour 6,7 M€ du poste « Immobilisations incorporelles et corporelles » consécutive essentiellement à des développements informatiques notamment le projet Paloma et à l'acquisition en 2017 de bureaux 32, rue de Ponthieu pour un montant de 1,6 M€.
- Une diminution des « Comptes de régularisation et actifs divers » pour 0,8 M€.

Au passif :

- L'augmentation des fonds propres à hauteur de 2,8 M€ (dépôts de garantie à caractère mutuel, capital, réserves et résultat de l'exercice).
- La baisse des « Provisions techniques des entreprises d'assurance » pour 3,5 M€ résultant de l'arrêt de la commercialisation du produit AXELIS et de l'amélioration de la sinistralité VERSALIS.
- La hausse des « Provisions pour risques et charges » pour 1,8 M€.
- Une augmentation des « Opérations interbancaires et assimilés » de 0,3 M€.
- La hausse de 5,4 M€ des « Comptes de régularisations et passifs divers ».
- La baisse du Fonds pour Risques Bancaires Généraux pour 2,1 M€.

Dettes fournisseurs et créances clients

Les dettes fournisseurs du poste 6 « Autres passifs » s'élèvent dans les comptes consolidés à 814 K€ fin 2017 contre 706 K€ l'année précédente. Elles apparaissent au même poste dans les comptes

sociaux pour 0 K€ fin 2017 suite à l'apport partiel d'actif dans GALIAN Assurances contre 332 K€ en 2016.

Les créances clients du poste 18 « Autres Actifs » s'élèvent dans les comptes consolidés à 5 759 K€ fin 2017 contre 4 701 K€ en 2016. Elles apparaissent au même poste dans les comptes sociaux pour 0 K€ fin 2017 suite à l'apport partiel d'actif dans GALIAN Assurances contre 558 K€ en 2016.

Conformément à l'article L.441-6-1 alinéa 1 du Code de commerce il est précisé que l'ensemble de ces montants a une échéance inférieure à un mois.

Indemnité de Fin de Carrière (IFC)

Le groupe GALIAN a externalisé auprès de SOGECAP ses engagements de retraite, charges comprises, par la souscription d'un contrat d'assurance.

Au 31 décembre 2017, la valeur des actifs ainsi placés est estimée à 420 K€, selon la méthode de la « juste valeur ».

La valeur des engagements de retraite de GALIAN au 31 décembre 2017 est estimée à 339 K€ selon les hypothèses suivantes :

- méthode des unités de crédit projetées
- taux d'actualisation : 1,70 % ;
- tables de mortalité : TH 00-02 et TF 00-02 ;
- turn-over : faible ;
- taux de revalorisation des salaires : 2 % constant ;
- départ volontaire à la retraite au taux plein ;
- droits prévus par la convention nationale des sociétés d'assurance ;
- prise en compte des charges sociales et fiscales sur salaires au taux de 50 % ;

La valeur des actifs IFC au 31 décembre 2017 étant supérieure aux engagements de retraite estimés, aucune dotation complémentaire n'a été enregistrée en provision en comptabilité.

Patrimoine immobilier

Le patrimoine immobilier consolidé est valorisé fin 2017, sur la base de la moyenne de deux expertises pratiquées par des cabinets indépendants, à 74 665 K€ contre 70 080 K€ fin 2016. Il ressort de la comparaison des valeurs d'expertise et de la valeur nette comptable consolidée du patrimoine immobilier (après retraitement des plus-values d'apport aux SCI intragroupe), une plus-value latente nette de 47 041 K€.

Cette plus-value se subdivise en une plus-value sur immeubles hors exploitation de 36 411 K€ et sur immeubles d'exploitation de 10 630 K€. Dans les comptes sociaux des SCI, il ressort de la comparaison des valeurs d'expertise et de la valeur nette comptable des immeubles transférés, une plus-value latente nette de 20 038 K€.

Portefeuille-titres et comptes à terme

Le portefeuille-titres consolidé, valorisé fin 2017 à 58 672 K€, fait ressortir une plus-value latente nette globale de 256 K€. Cette plus-value latente porte sur les obligations pour 106 K€ et pour 150 K€ dans les placements des entreprises d'assurance.

En valeur d'acquisition, le portefeuille du groupe, s'élève à 58 417 K€ contre 49 312 K€ fin 2016 (+ 9 105 K€) en raison de l'arrivée à échéance des comptes à terme non réinvestis.

Les comptes à terme s'élèvent à 27 132 K€ fin 2017 contre 37 445 K€ fin 2016 (- 10 313 K€).

Le hors bilan et capitaux sous risque de l'activité garantie financière

Les engagements de garantie donnés s'élèvent à 8 597 537 K€ (dont 7 388 244 K€ sur sociétaires actifs) fin 2017, contre 8 188 829 K€ (dont 6 893 388 K€ sur sociétaires actifs fin 2016), soit une augmentation

globale de 408 708 K€ liée d'une part, à une augmentation des garanties actives pour 494 856 K€ et d'autre part, à une diminution des garanties inactives pour 86 148 K€.

Les engagements douteux augmentent pour atteindre 35 407 K€ à la clôture, contre 31 300 K€ fin 2016 (+ 4 106 K€).

Les indicateurs de suivi du risque

Il est fait distinction ci-après des règles prudentielles concernant la solvabilité du régime des établissements de crédit, de celui des sociétés d'assurance sans consolidation des filiales.

Principaux indicateurs des établissements de crédit

Le ratio de solvabilité (non consolidé)

Après prise en compte du résultat de l'exercice, le ratio de solvabilité, qui établit le rapport entre les fonds propres et le total des risques pondérés, s'améliore à 15,1 % contre 11,4 % en 2016 (14,0 % contre 10,8 % en 2016 hors prise en compte du résultat de l'exercice), pour un minimum réglementaire actuellement fixé à 9,25 % du fait des exigences relatives au coussin de conservation ; ce ratio est donc couvert à 165,9 %. Cette augmentation du ratio de solvabilité s'explique principalement par l'impact du transfert des engagements de garantie financière et des contreparties de GALIAN à GALIAN Assurances suite à l'apport partiel d'actif.

Les fonds propres de GALIAN sont exclusivement composés de fonds propres de base de catégorie 1 au sens du règlement (UE) 575/2013 entré en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Le contrôle des "grands risques"

GALIAN satisfait à la règle relative au contrôle des grands risques (règlement CRBF 93-05) dont la limite maximale d'engagement pondéré à hauteur de 25 % des fonds propres sur un même sociétaire ou groupe de sociétaires, est fixée pour GALIAN à 13 222 K€ (12 231 K€ hors prise en compte du résultat de l'exercice 2017).

Le coefficient de liquidité

GALIAN a été autorisée par l'ACPR le 19 janvier 2012, à utiliser son approche avancée relative à l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle de son risque de liquidité. GALIAN communique donc désormais à l'ACPR, selon une périodicité trimestrielle, le suivi des limites internes du groupe. GALIAN a respecté l'ensemble des limites fixées, à l'exception, toutefois, de la limite de GALIAN Social à trois ans, laquelle est sans objet, l'ensemble des activités de GALIAN ayant été transféré à GALIAN Assurances.

Principaux indicateurs des sociétés d'assurance

La Directive Solvabilité II prévoit deux niveaux de marge de solvabilité :

Le taux de couverture du MCR (minimum de capital requis)

Le MCR correspond au montant de fonds propres de base éligibles en deçà duquel les preneurs et les bénéficiaires seraient exposés à un niveau de risque inacceptable si l'entreprise était autorisée à poursuivre son activité. Au 31 décembre 2017, le MCR s'établit à 7 374 K€ pour un montant de fonds propres éligibles de 132 285 K€. Le taux de couverture du MCR par les fonds propres éligibles est de 1 794 % (contre 974 % estimé à fin 2016).

Le taux de couverture du SCR (capital de solvabilité requis)

Le SCR correspondant à un niveau de fonds propres éligibles permettant aux entreprises d'assurance et de réassurance d'absorber des pertes significatives et qui donne l'assurance raisonnable aux preneurs et aux bénéficiaires que les paiements auront lieu lorsqu'ils arrivent à échéance. Au 31 décembre 2017, le SCR s'établit à 29 497 K€. Le taux de couverture du SCR par les fonds propres éligibles évalués est de 448 % (contre 243 % estimé à fin 2016).

2 Les comptes CONSOLIDÉS DE GALIAN

BILAN CONSOLIDÉ COMPARÉ 2017 / 2016

BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF

Poste	Note	31/12/17	31/12/16	Variation en %
Opérations interbancaires et assimilées		59 659 171	70 018 247	-14,8 %
1 Caisse, banques centrales, CCP		411	390	5,5 %
2 Effets publics et valeurs assimilées	5,21,24	-	-	0,0 %
3 Créances sur établissements de crédits - à vue		32 434 212	32 440 056	0,0 %
3 Créances sur établissements de crédits - à terme	21,24	27 224 548	37 577 801	-27,6 %
4 Opérations avec la clientèle	24	164 960	2 855	5677,5 %
5 Opérations de crédit-bail et assimilées				
Opérations sur titres		26 996 280	32 923 129	-18,0 %
6 Obligations et autres titres à revenu fixe	5,21,24	19 325 865	25 526 253	-24,3 %
7 Actions et autres titres à revenu variable	5,21,24	7 670 415	7 396 876	3,7 %
8 Placements des entreprises d'assurance	5,21,24	28 310 833	15 253 477	85,6 %
9-10 Participations, parts dans les entreprises liées, et autres titres détenues à long terme	21	3 307 622	1 307 622	152,9 %
Immobilisations incorporelles et corporelles		40 619 002	33 929 763	19,7 %
13 Immobilisations incorporelles	22	11 435 761	5 839 421	95,8 %
14 Immobilisations corporelles	22	29 183 241	28 090 342	3,9 %
15 Écarts d'acquisition				
Comptes de régularisation et actifs divers		15 711 188	16 523 795	-4,9 %
18 Autres actifs	3, 5, 24	9 694 842	8 434 765	14,9 %
19 Autres actifs d'assurance	3, 24	4 929 256	7 743 318	-36,3 %
20 Comptes de régularisation	4, 24	1 087 090	345 712	214,4 %
TOTAL ACTIF		174 769 056	169 958 889	2,8 %

HORS BILAN CONSOLIDÉ - ENGAGEMENTS DONNÉS

Poste	Note	31/12/17	31/12/16	Variation en %
1 Engagements donnés de l'activité bancaire		3 320 692 878	6 005 501 300	-44,7 %
2 Engagements de financement		-	-	
3 Engagements de garantie		3 320 692 878	6 005 501 300	-44,7 %
4 Engagements sur titres		-	-	
5 Engagements donnés de l'activité d'assurance		-	-	
6 TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS	11	3 320 692 878	6 005 501 300	-44,7 %

CAPITAUX SOUS RISQUE

Poste	Note	31/12/17	31/12/16	Variation en %
13 Garantie Financière		5 276 844 000	2 183 328 000	141,7 %
14 TOTAL	11	5 276 844 000	2 183 328 000	141,7 %

Les capitaux garantis en matière d'assurance ne sont pas classés en engagements donnés conformément à la réglementation applicable aux sociétés d'assurance. Ces capitaux sous risques sont détaillés dans la note 11.

BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF

Poste	Note	31/12/17	31/12/16	Variation en %
Opérations interbancaires et assimilées		2 820 515	2 485 203	13,5 %
1 Caisse, banques centrales, CCP		-	-	
2 Dettes sur les établissements de crédits - à vue		2 655	1 857	
2 Dettes sur les établissements de crédits - à terme		2 817 859	2 483 346	
3 Opérations avec la clientèle		-	-	
4 Dettes représentées par un titre		-	-	
5 Provisions techniques des entreprises d'assurance	5	8 411 039	11 955 011	-29,6 %
Comptes de régularisation et passifs divers		20 045 849	14 627 740	37,0 %
6 Autres passifs	3,10	10 612 847	11 037 457	-3,8 %
7 Autres passifs d'assurance	3,10	8 141 466	2 088 566	289,8 %
8 Comptes de régularisation	4,10	1 291 535	1 501 717	-14,0 %
9 Écart d'acquisition		-	-	
10 Provisions pour risques et charges	5	5 210 925	3 374 845	54,4 %
11 Dépôts de garantie à caractère mutuel	6	8 542 123	9 545 352	-10,5 %
12 Fonds pour Risques Bancaires Généraux	7	1 190 867	3 289 679	-63,8 %
13 Intérêts minoritaires		181	164	10,3 %
- Dont réserves	8	170	162	
- Dont résultat	8	12	3	
Capitaux propres part du Groupe (hors FRBG)		122 971 749	118 250 964	4,0 %
14 Capital	8	28 703 289	30 412 428	-5,6 %
16 Réserves consolidées et autres	8	94 268 460	87 838 536	7,3 %
Report à nouveau		-	-	
20 Résultat du groupe	8	5 575 809	6 429 930	-13,3 %
TOTAL - PASSIF		174 769 056	169 958 889	2,8 %

HORS BILAN CONSOLIDÉ - ENGAGEMENTS REÇUS

Poste	Note	31/12/17	31/12/16	Variation en %
7 Engagements reçus de l'activité bancaire		11 042 646	12 707 704	-13,1 %
8 Engagements de financement				
9 Engagements de garantie		11 042 646	12 707 704	-13,1 %
10 Engagements sur titres				
11 Engagements reçus de l'activité d'assurance		-	-	
12 TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	11	11 042 646	12 707 704	-13,1 %

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 2017/2016

Poste	Compte de résultat consolidé en liste	Note	31/12/17	31/12/16	Variation en %
1	Intérêts et produits assimilés		8 547 473	19 565 095	-56,3 %
1a	Sur opérations avec les établissements de crédit		87 391	208 101	-58,0 %
1b	Sur opérations avec la clientèle		7 778 999	18 816 905	-58,7 %
1c	Sur obligations et autres titres à revenu fixe		681 083	540 089	26,1 %
2	Intérêts et charges assimilées		- 421 215	- 630 591	-33,2 %
2a	Sur opérations avec les établissements de crédit		- 39 546	- 46 589	-15,1 %
2b	Sur opérations avec la clientèle		48 403	- 246 501	-119,6 %
2c	Sur obligations et autres titres à revenu fixe		- 430 072	- 317 232	35,6 %
2d	Autres intérêts et charges assimilées		-	- 20 269	-100,0 %
7	Revenus des titres à revenu variable		-	-	
8	Commissions (produits)		5 475 418	4 431 682	23,6 %
9	Commissions (charges)		- 442 676	- 495 310	-10,6 %
10	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		-	-	
11	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		97 414	- 170 717	-157,1 %
12	Autres produits d'exploitation bancaire		4 419 643	3 143 402	40,6 %
13	Autres charges d'exploitation bancaire		- 1 642 880	- 1 571 805	4,5 %
14	Marge brute des activités d'assurance	25	21 099 064	10 085 622	109,2 %
15	Produits nets des autres activités		-	-	
16	PRODUIT NET BANCAIRE	25	37 132 240	34 357 378	8,1 %
17	Charges générales d'exploitation	14	- 26 503 832	- 23 998 650	10,4 %
17a	Charges de personnel		- 14 318 256	- 13 577 077	5,5 %
17b	Autres frais administratifs		- 12 185 577	- 10 421 573	16,9 %
18	Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations		- 1 568 924	- 1 343 025	16,8 %
19	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		9 059 484	9 015 703	0,5 %
20	Coût du risque	15	- 2 187 447	557 317	NS
21	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		6 872 037	9 573 020	-28,2 %
23	Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-	- 5 732	-100,0 %
24	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		6 872 037	9 567 289	-28,2 %
25	Résultat exceptionnel	16	- 314 358	50 620	-
26	Impôt sur les bénéfices	17	- 3 080 671	- 3 187 976	-3,4 %
28	Excédent des dotations sur les reprises des FRBG	7	2 098 812	-	
	Résultat de l'exercice	23	5 575 820	6 429 932	-13,3 %
	Résultat minoritaire	23	12	3	NS
30	RÉSULTAT DE L'EXERCICE - PART DU GROUPE	23	5 575 808	6 429 929	-13,3 %

Les comptes SOCIAUX DE GALIAN

BILAN SOCIAL COMPARÉ 2017 / 2016

BILAN - ACTIF

Poste	Note	31/12/17	31/12/16	Variation en %
1 Caisse, banques centrales, CCP		411	390	5,5 %
2 Effets publics et valeurs assimilées	1,5,9	-	-	0,0 %
3 Créances sur établissements de crédits - à vue		4 524 334	13 968 940	-67,6 %
3 Créances sur établissements de crédits - à terme	1,9	8 082 743	18 158 121	-55,5 %
4 Opérations avec la clientèle	9	-	-	0,0 %
6 Obligations et autres titres à revenu fixe	1,5,9	18 575 865	24 526 253	-24,3 %
7 Actions et autres titres à revenu variable	1,5,9	7 670 415	7 396 876	3,7 %
9 Participations et autres titres détenus à long terme	1	507 622	507 622	0,0 %
10 Parts dans les entreprises liées	1, 18	115 945 042	91 666 084	26,5 %
13 Immobilisations incorporelles	2	-	5 839 421	-100,0 %
14 Immobilisations corporelles	2	762	1 438 529	-99,9 %
18 Autres actifs	3,5,9	2 992 049	5 696 401	-47,5 %
20 Comptes de régularisation	4, 9	929 168	330 416	181,2 %
TOTAL ACTIF		159 228 411	169 529 051	-6,1 %

HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNÉS

Poste	Note	31/12/17	31/12/16	Variation en %
2 Engagements de financement				0,0 %
3 Engagements de garantie		2 111 400 000	6 005 501 300	-64,8 %
4 Engagements sur titres				0,0 %
6 TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS	11	2 111 400 000	6 005 501 300	-64,8 %

BILAN - PASSIF

Poste	Note	31/12/17	31/12/16	Variation en %
1 Caisse, banques centrales, CCP		-	-	0,0 %
2 Dettes sur les établissements de crédits - à vue		-	-	0,0 %
2 Dettes sur les établissements de crédits - à terme	6,10	-	-	0,0 %
3 Opérations avec la clientèle	10	-	-	0,0 %
4 Dettes représentées par un titre	10	-	-	0,0 %
6 Autres passifs	3,10	1 108 374	5 450 631	-79,7 %
8 Comptes de régularisation	4, 10	7 300	1 287 364	-99,4 %
10 Provisions pour risques et charges	5	7 205 317	10 663 385	-32,4 %
11 Dépôts de garantie à caractère mutuel	6	8 542 123	9 545 352	-10,5 %
12 Fonds pour Risques Bancaires Généraux	7	1 190 867	3 289 679	-63,8 %
14 Capital souscrit	8	28 703 289	30 412 428	-5,6 %
16 Réserves	8	108 880 213	102 502 589	6,2 %
19 Report à nouveau		-	-	0,0 %
20 Résultat de l'exercice		3 590 928	6 377 624	-43,7 %
TOTAL - PASSIF		159 228 411	169 529 051	-6,1 %

HORS BILAN - ENGAGEMENTS REÇUS

Poste	Note	31/12/17	31/12/16	Variation en %
8 Engagements de financement				0,0 %
9 Engagements de garantie		-	12 707 704	-100,0 %
10 Engagements sur titres				0,0 %
12 TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	11	-	12 707 704	-100,0 %

COMPTE DE RÉSULTAT SOCIAL COMPARÉ 2017/2016

Poste	Compte de résultat social en liste	Note	31/12/17	31/12/16	Variation en %
1	Intérêts et produits assimilés		372 304	19 428 545	-98,1 %
1a	Sur opérations avec les établissements de crédit		82 413	187 735	-56,1 %
1b	Sur opérations avec la clientèle		-	18 817 518	-100,0 %
1c	Sur obligations et autres titres à revenu fixe		289 891	423 292	-31,5 %
2	Intérêts et charges assimilées		- 192 650	- 532 812	-63,8 %
2a	Sur opérations avec les établissements de crédit		-	-	0,0 %
2b	Sur opérations avec la clientèle		-	- 246 501	-100,0 %
2c	Sur obligations et autres titres à revenu fixe		- 192 650	- 266 042	-27,6 %
2d	Autres intérêts et charges assimilées		-	- 20 269	-100,0 %
7	Revenus des titres à revenu variable		-	805 421	-100,0 %
8	Commissions (produits)		-	-	0,0 %
9	Commissions (charges)		- 21 126	- 51 665	-59,1 %
10	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		-	-	0,0 %
11	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		76 894	- 160 956	-147,8 %
12	Autres produits d'exploitation bancaire		-	9 521 528	-100,0 %
13	Autres charges d'exploitation bancaire		-	-	0,0 %
16	PRODUIT NET BANCAIRE	13	235 422	29 010 061	-99,2 %
17	Charges générales d'exploitation	14	- 257 121	- 19 334 752	-98,7 %
17a	Charges de personnel		-	- 10 286 217	-100,0 %
17b	Autres frais administratifs		- 257 121	- 9 048 535	-97,2 %
18	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation		-	- 1 089 467	-100,0 %
19	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		- 21 699	8 585 842	-100,3 %
20	Coût du risque	15	-	557 317	-100,0 %
21	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 21 699	9 143 159	-100,2 %
23	Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-	- 5 732	-100,0 %
24	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		- 21 699	9 137 427	-100,2 %
25	Résultat exceptionnel	16	- 121 022	35 610	-439,9 %
26	Impôt sur les bénéfices	17	1 634 837	- 2 795 413	-158,5 %
28	Excédent des dotations sur les reprises des FRBG	7	2 098 812	-	0,0 %
30	RÉSULTAT DE L'EXERCICE		3 590 928	6 377 624	-43,7 %

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE GALIAN

Nature des indications	2013	2014	2015	2016	2017
Capital en fin d'exercice					
PS1 (ex Parts sociales de base)	10 799 730 €	10 970 450 €	11 912 202 €	12 179 138 €	11 588 610 €
PS2 (ex Parts sociales de garantie)	20 809 584 €	19 827 896 €	19 318 880 €	18 233 291 €	17 114 679 €
Parts sociales d'investissement	210 960 €	191 040 €	- €	- €	- €
Capital social	31 820 274 €	30 989 386 €	31 231 081 €	30 412 428 €	28 703 289 €
Nombre de parts sociales de base à 40 €	269 993	274 261	297 805	304 478	289 715
Nombre de parts sociales de garantie à 1,52 €	13 690 516	13 044 669	12 709 789	11 995 586	11 259 657
Nombre de parts sociales d'investissement à 240 €	879	796	-	-	-
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires	23 718 485 €	26 754 225 €	26 909 727 €	28 789 117 €	452 304 €
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	17 641 169 €	8 824 271 €	7 666 797 €	8 323 838 €	-58 756 €
Impôt sur les bénéfices	- 5 356 375 €	- 2 736 150 €	- 2 111 294 €	- 2 795 413 €	1 634 837 €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	- 569 418 €	- 0 €	- €	- €	- €
Résultat net	9 418 151 €	5 241 241 €	5 081 725 €	6 377 624 €	3 590 928 €
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	92	91	97	104	94
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 622 012 €	5 067 188 €	5 401 467 €	6 012 587 €	- €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	2 546 470 €	2 716 937 €	2 927 675 €	3 200 358 €	- €



Annexes

AUX COMPTES ANNUELS

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AUX COMPTES SOCIAUX DE GALIAN

Faits caractéristiques de l'exercice

a) Apport partiel d'actif

La société GALIAN a transmis la branche autonome d'activité de la garantie financière « Loi Hoguet » à sa filiale GALIAN Assurances. Cet apport partiel d'actif a été réalisé dans le cadre de la restructuration du groupe.

Ledit apport prévoit la transmission à GALIAN Assurances d'éléments d'actifs évalués à 79,2 M€ et d'éléments de passifs pris en charge pour un montant de 8,4 M€ soit un actif net apporté valorisé au 31 décembre 2016 de 70,8 M€. Le traité d'apport prévoit de convention expresse que l'apport partiel d'actif prend effet fiscalement et comptablement rétroactivement au 1^{er} janvier 2017. En conséquence toutes les opérations réalisées par GALIAN à compter de cette date sont de fait reprises par GALIAN Assurances.

b) Transformation de GALIAN en société Anonyme Coopérative

L'Assemblée générale Extraordinaire du 19 mai 2017 a acté de la transformation de GALIAN, Société de Caution Mutuelle, en Société Anonyme à capital variable soumise au statut de la coopération. Cette transformation devra être suivie d'une demande de retrait de l'Agrément émis par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution pour l'activité d'émission de garantie financière de GALIAN.

c) Cession à GALIAN des titres GALIAN Courtage

Dans le cadre de la restructuration du groupe, les titres de GALIAN Courtage ont été cédés à GALIAN par GALIAN Assurances pour un montant de 5,3 M€.

d) Souscription à l'augmentation de capital de GALIAN Courtage

La société GALIAN a souscrit 100 % de l'augmentation de capital de sa filiale GALIAN Courtage qui lui était réservée pour un montant de 850 K€ en date du 28 décembre 2017, portant sa participation à 1 M€. Cette augmentation a été réalisée dans le cadre de la restructuration du groupe afin de permettre à GALIAN Courtage de porter l'ensemble des activités de courtage du groupe à compter du 1^{er} janvier 2018.

e) Événements postérieurs à la clôture

Néant.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels 2017 ont été arrêtés conformément aux règles de la loi bancaire du 24 janvier 1984 modifiée par la loi n°92-665 du 16 juillet 1992, au règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables du 26 novembre 2014, ainsi qu'aux règlements et décrets subséquents.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des règles de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- Principe d'indépendance des exercices (art. 8 du Code de Commerce)

- Principe de permanence des méthodes (art. 11 du C.C.)
- Principe des coûts historiques (art. 12 du C.C.)
- Principe de non-compensation (art. 13 du C.C.)
- Principe de continuité d'exploitation (art. 14 du C.C.)

Les comptes annuels sont présentés avec un souci permanent de sincérité, d'objectivité et de bonne information.

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition et évalués en fonction de leur valeur d'actif net ou de leur valeur d'utilité pour l'entreprise ; en cas de moins-value, une provision pour dépréciation est constatée.

Portefeuille-titres

Les titres de placement

Les titres de placement sont des titres acquis avec l'intention de les détenir pendant une durée supérieure à 6 mois, sans que l'établissement ne soit engagé, s'il s'agit de titres à revenu fixe, à les détenir jusqu'à l'échéance. Cette catégorie comprend également les titres ne satisfaisant pas aux conditions requises pour un classement en portefeuille d'investissement.

Les titres de placement sont enregistrés à leur coût d'acquisition hors intérêts courus et frais exclus. La différence (surcote ou décote) entre le prix d'acquisition des titres à revenu fixe et leur prix de remboursement est rapportée au compte de résultat sur la durée résiduelle des titres. Ce rattachement est effectué selon un mode actuariel pour les titres dont le taux est fixe et linéaire pour les titres dont le taux est variable. Les provisions pour dépréciation sont calculées par comparaison entre la valeur de marché à la date de clôture et la valeur d'achat corrigée ; la valeur d'achat corrigée correspond à la valeur d'acquisition corrigée des surcotes ou décotes.

Les titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres à revenu fixe ou déterminable à échéance fixe que GALIAN a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à échéance. La réglementation interdit, sauf exceptions limitées, toutes cessions ou transfert de ces titres avant échéance, sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille de la société et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans.

Les titres d'investissement sont enregistrés à la date de leur acquisition selon les mêmes règles que les titres de placement. Il en va de même du rattachement de la différence (surcote ou décote) entre le prix d'acquisition des titres à revenu fixe et leur prix de remboursement.

Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas les titres jusqu'à l'échéance en raison de circonstances nouvelles ou en cas de risque de défaillance de l'émetteur.

Les titres transférés du portefeuille de placement vers le portefeuille d'investissement sont inscrits à leur coût d'acquisition ; les provisions constituées à la date du transfert sont reprises sur la durée de vie résiduelle des titres concernés..

Les titres de transaction.

Aucun titre n'est à ce jour comptabilisé en titre de transaction.

Provisions pour risques et charges

Autres provisions pour risques et charges

- **Provision pour risques exceptionnels** : Cette provision a un caractère exceptionnel.
- **Provision pour impôts différés** : Ce poste enregistre l'impôt différé social résultant du décalage dans le temps entre la constatation des produits et des charges dans ses comptes sociaux et leurs impacts sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice. La comptabilisation de cet impôt est une option retenue par GALIAN dans ses comptes sociaux, elle est obligatoire dans ses comptes consolidés.

Impôt sur les sociétés

La société a constitué un groupe d'intégration fiscale avec ses filiales GALIAN Assurances, GALIAN Courtage ainsi que les SCI de gestion de patrimoine ; à ce titre elle est redevable directement de l'impôt sur les sociétés calculé sur le résultat d'ensemble du groupe. Une première convention organisant la répartition de l'impôt global du groupe fiscal avait été mise en place ; il avait ainsi été décidé de faire en sorte que chaque société se trouve dans une situation comparable à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

Une nouvelle convention d'intégration fiscale a été conclue en 2014. La répartition de l'impôt est inchangée pour les sociétés bénéficiaires mais il a été décidé de faire en sorte que les sociétés déficitaires profitent immédiatement du crédit d'impôt généré du fait de leur déficit de l'année. Cette modification ne concerne pas les reports déficitaires existants mais uniquement les déficits à venir.

Les charges et produits d'impôts différés résultant des décalages dans le temps entre la constatation comptable et fiscale des charges et produits donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour impôt différé actif ou passif. Cet impôt est calculé au dernier taux en vigueur connu.

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) :

Le dispositif du Crédit Impôt Compétitivité Emploi permet de bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 7 % des salaires versés à l'exclusion des rémunérations supérieures à 2,5 fois le SMIC. Cette mesure vise à améliorer la compétitivité à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

Les produits de ce crédit d'impôt ont été utilisés principalement pour conserver la compétitivité des produits distribués par GALIAN et maintenir au sein du groupe le niveau d'embauche en CDI et un engagement de formation important.

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE GALIAN

Périmètre et méthode de consolidation

La réglementation relative aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés concernant les établissements de crédit, impose de consolider l'ensemble des filiales sous contrôle, y compris les entreprises à structure de comptes différente, dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires et financières ou relevant d'activités connexes.

L'application de ces textes a conduit GALIAN à consolider par la méthode de l'intégration globale ses filiales dont elle détient le contrôle exclusif.

Société	Activité	Méthode d'intégration	Participation directe	Participation indirecte
GALIAN	Société financière	Société consolidante	-	-
GALIAN Assurances	Société d'assurance	Intégration globale	99,99 %	99,99 %
GALIAN Courtage	Courtier en assurance	Intégration globale	100 %	100 %
CGAIM PATRIMOINE I	SCI de gestion immobilière	Intégration globale	0,01 %	99,99 %
CGAIM PATRIMOINE II	SCI de gestion immobilière	Intégration globale	0,01 %	99,99 %
CGAIM PATRIMOINE III	SCI de gestion immobilière	Intégration globale	0,01 %	99,99 %
CGAIM PATRIMOINE IV	SCI de gestion immobilière	Intégration globale	0,01 %	99,99 %
SESAME	SCI de gestion immobilière	Intégration globale	0,01 %	99,99 %
GALIAN Assurances PATRIMOINE I	SCI de gestion immobilière	Intégration globale	0,01 %	99,99 %
GALIAN Assurances PATRIMOINE II	SCI de gestion immobilière	Non consolidée en 2017	0,01 %	99,99 %

Faits caractéristiques de l'exercice pour GALIAN Assurances

a) Création de la SCI GALIAN Assurances Patrimoine II

La SCI GALIAN Assurances Patrimoine II a été créée le 30 août 2017 pour un montant de capital social de 2,8 M€ détenue à 99,99 % par la société GALIAN Assurances. Cette SCI a été créée dans le but de porter une nouvelle acquisition d'immeuble en 2018.

b) Acquisition de bureaux au 32, rue de Ponthieu par la SCI GALIAN Assurances Patrimoine I

La SCI GALIAN Assurances Patrimoine I a acquis en 2017 des bureaux au 32 rue Ponthieu à Paris pour une superficie de 217 m² valorisés à 1 567 K€. Cette acquisition a été financée par fonds propres de la SCI à hauteur de 0,7 M€ et par un emprunt de 0,8 M€ auprès d'un établissement bancaire.

c) Poursuite du projet PALOMA

Initialement porté par la société GALIAN, le projet PALOMA a été apporté à GALIAN Assurances dans le cadre de l'apport partiel d'actif réalisé en 2017. Les immobilisations en cours du projet Paloma sont de 9,1 M€ au 31/12/2017.

Retraitements et éliminations

Les retraitements et éliminations nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées ont été effectués. Les effets sur le bilan et le compte de résultat des opérations internes au groupe ont été retraités.

Les impôts différés ont été calculés conformément aux règles de consolidation et aux taux d'imposition actuellement en vigueur à l'exception des impôts différés sur les immeubles déterminés selon le taux d'impôt sur les sociétés applicable à l'exercice de réalisation de l'imposition future prévue par la loi de finance du 30 décembre 2017.

Intégration globale de GALIAN Assurances

Les principes comptables, les règles d'évaluation et de consolidation propres aux activités d'assurance sont établies conformément aux dispositions du Code des Assurances et sont maintenues dans les comptes du groupe.

Les postes constitutifs des états financiers des entreprises d'assurance intégrées sont présentés dans les comptes du groupe GALIAN dans les postes de bilan et de compte de résultat de même nature, à l'exception des postes suivants :

- au bilan, sont isolés les postes « Placements des entreprises d'assurance », « Provisions techniques des entreprises d'assurance », ainsi que les postes « Autres actifs d'assurance » et « Autres passifs d'assurance » ;
- au compte de résultat, est isolé le poste « Marge brute des activités d'assurance ».

Les risques liés à la branche d'activité garantie financière Loi Hoguet repris par GALIAN Assurances dans le cadre du traité d'apport approuvé par l'Assemblée générale du 19 mai 2017 ont été classifiés chez GALIAN Assurances dans les comptes non liées aux opérations d'assurances et en consolidation, selon leur nature en « Autres actifs », « Autres passifs » et au résultat en « coût du risque ».

Par ailleurs, les engagements donnés et reçus de GALIAN Assurances sont inscrits dans des postes distincts du hors bilan.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES SPÉCIFIQUES À GALIAN ASSURANCES

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties par composant.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement calculé en majorité linéairement suivant leur durée d'utilisation prévue :

Immobilisations	Méthode d'amortissement	Durée
Agencements, Installations	Linéaire	10 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire/ Dégressif	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Immeubles – Gros œuvre	Linéaire	65 à 125 ans
Immeubles – Façades, toiture	Linéaire	14 à 50 ans
Immeubles – Installations techniques	Linéaire	10 à 30 ans
Immeubles - Agencements	Linéaire	10 ans

Production immobilisée

La production immobilisée désigne les immobilisations créées par l'entreprise elle-même traduites comptablement par la minoration de charges (salaires, charges sociales...) en contrepartie de la reconnaissance d'un actif. La production immobilisée est comptabilisée au prix de revient des charges transférées.

Ce produit est enregistré chez GALIAN Assurances en « Autres produits non techniques » et au résultat consolidé dans le poste 12 « Autres produits d'exploitation bancaire ».

Opérations d'assurance non-vie

Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises correspond à la fraction des primes émises se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de primes ou à défaut du terme du contrat.

Provision pour primes acquises non émises

À l'inverse de la provision pour primes émises non acquises, les primes acquises non émises sont les montants de prime restant à émettre se rapportant à la période écoulée et n'ayant pas fait l'objet d'émission.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises de l'exercice sont reportés et amortis linéairement entre la date d'inventaire et la date de fin de période d'imputation des frais. Son montant est calculé contrat par contrat selon les mêmes méthodes que la provision pour primes non acquises.

Provision pour sinistres à payer

Les provisions de sinistres sont évaluées en fonction de la valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés (y compris les tardifs).

La provision pour sinistres est calculée par produit, par garantie et par millésime sans tenir compte des recours à exercer, ces derniers faisant l'objet d'une évaluation distincte.

La charge brute des sinistres est estimée à partir de trois méthodes :

- La méthode Chain Ladder : Cette méthode consiste à projeter les règlements futurs à partir d'une cadence des règlements jusqu'à l'obtention de la charge ultime. Elle est utilisée pour évaluer les millésimes les plus développés des produits VERSALIS et AXELIS

- La méthode fréquence / coût moyen : Cette méthode consiste à évaluer la charge à l'ultime par la factorisation du nombre de sinistres estimés et du coût moyen des sinistres à l'ultime. Elle est utilisée pour l'évaluation des millésimes récents du produit AXELIS
- La méthode Bornhuetter Ferguson : Cette méthode consiste à estimer le rapport sinistre à prime (S/P) brut à partir d'un S/P de référence auquel on applique des ajustements en fonction des évolutions observées en N et N-1 du portefeuille assuré sur les indicateurs fréquence des sinistres, coût moyen et tarification. Elle est utilisée pour l'évaluation des deux derniers millésimes du produit VERSALIS

Les prévisions de recours sont estimées pour l'ensemble des produits et quel que soit le millésime à partir de la méthode Chain Ladder. La méthode consiste à projeter les taux de recours observés en appliquant les coefficients de développement (à partir de la cadence moyenne de recouvrement) jusqu'à l'obtention des taux de recours à l'ultime. Les montants des recours à l'ultime sont obtenus en appliquant ces taux à la charge brute des sinistres estimée ci-dessus par millésime et par garantie.

La provision pour sinistres à payer est complétée, à titre de chargement, par une évaluation des charges de gestion qui, compte tenu des éléments déjà inclus dans la provision, doit être suffisante pour liquider tous les sinistres. Ce chargement s'applique également au recours à exercer.

L'estimation des frais d'indemnisation est réalisée à partir d'un modèle de durée. La méthode consiste à estimer la durée de vie restante en indemnisation pour l'ensemble des dossiers toujours en cours y compris les tardifs à laquelle est appliquée un coût d'unité d'œuvre.

Placements

Valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont enregistrées à leur prix d'achat hors frais, net des coupons courus à l'achat. La différence entre la valeur d'achat et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement. Ce rattachement est effectué selon un mode actuariel pour les titres dont le taux est fixe, et linéaire pour les titres dont le taux est variable.

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes est la valeur de marché du dernier jour de cotation de l'exercice.

Les moins-values latentes sur titres amortissables résultant de la différence entre la valeur comptable (valeur d'acquisition corrigée de l'amortissement des surcotes ou décotes) et la valeur de réalisation ne font pas l'objet de provision pour dépréciation financière. Une provision pour risque émetteur peut cependant être constatée, s'il s'avère que celui-ci n'est pas en mesure de respecter ses engagements.

Autres titres à revenu variable

Les autres titres à revenu variable sont enregistrés à leur prix d'achat, hors revenus courus. La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes est pour les titres cotés, la valeur boursière du dernier jour de cotation de l'exercice ou pour les titres non cotés la valeur vénale estimée.

Les moins-values latentes sur titres non amortissables résultant de la différence entre la valeur comptable du titre et la valeur

de réalisation font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'elles ont un caractère durable.

Par ailleurs, lorsque la valeur globale inscrite au bilan des placements est supérieure à la valeur globale de marché de ces mêmes placements, il est constitué une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques, égale à la différence constatée entre les deux évaluations.

Actions ou parts des sociétés immobilières

Les actions ou parts détenues des sociétés civiles immobilières portant les immeubles du groupe sont enregistrées à leur valeur d'acquisition.

La valeur de réalisation des immeubles et des parts ou actions des sociétés immobilières ou foncières non cotées détenus par les organismes d'assurance est déterminée sur base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par l'Autorité de Contrôle Prudentielle et de Résolution (ACPR). Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par un expert également accepté par l'ACPR.

Les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable du titre et la valeur de réalisation font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'elles ont un caractère durable.

Opérations de l'activité garantie financière reprise par GALIAN Assurances dans le cadre de l'apport partiel d'actif

Créances douteuses de l'activité garantie financière

Créances contentieuses des sociétaires défallants

Ces créances sont nées de la mise en jeu de la garantie délivrée par GALIAN, après analyse dossier par dossier des réclamations et prise en compte des récupérations obtenues.

Ces créances compromises ne produisent pas d'intérêts.

Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur des créances retenues, diminuées des récupérations et des contregaranties obtenues.

Créances sur sociétaires inactifs

Il s'agit des soldes débiteurs des sociétaires inactifs après imputation des recours encaissés.

Une provision pour dépréciation est calculée après analyse des dossiers sur la base du solde débiteur.

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature

Cette provision est calculée sur la base des créances produites nettes, dans la limite de la garantie délivrée, après déduction des contregaranties obtenues, auxquelles est appliqué le taux de passage de ce stade de risque en perte finale.

Ce taux de passage est déterminé annuellement par activité (gestion, transaction, habilitation) de manière statistique à partir des historiques de données.

Provisions pour risques d'exploitation

Ce poste regroupe les provisions relatives aux procédures judiciaires engagées par des tiers. Ces provisions sont déterminées dossier par dossier pour l'ensemble des assignations reçues et des frais engagés.

5

Notes communes aux comptes SOCIAUX ET CONSOLIDÉS

SAUF EXCEPTIONS SIGNALÉES DANS LES NOTES, LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN EUROS

NOTE 1 - PORTEFEUILLE-TITRES ET AUTRES PLACEMENTS

(postes 2, 3, 6, 7, 9 et 10 de l'actif social)

DÉSIGNATION	Poste actif	Valeur d'acquisition	Surcote-décote	Valeur brute* (A)	Créances rattachées (B)	Provision pour dépréciation (C)	Valeur d'actif (D=A+B+C)	Plus-values latentes (E)	Moins-values latentes (F)	Valeur de réalisation (G=A+E-F)
Comptes à terme		8 036 707	-	8 036 707	46 037	-	8 082 743	-	-	8 036 707
Créances sur les établissements de crédits - à terme	3	8 036 707	-	8 036 707	46 037	-	8 082 743	-	-	8 036 707
Obligations		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances négociables		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations		18 948 823	-497 868	18 450 956	124 909	-	18 575 865	106 324	-	18 557 280
Titres de créances négociables		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	6	18 948 823	-497 868	18 450 956	124 909	-	18 575 865	106 324	-	18 557 280
Actions		-	-	-	-	-	-	-	-	-
O.P.C.V.M. (SICAV et FCP)		7 671 253	-	7 671 253	-	- 838	7 670 415	-	838	7 670 415
Certificats d'association		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	7	7 671 253	-	7 671 253	-	- 838	7 670 415	-	838	7 670 415
Participations et autres titres détenus à long terme	9	507 623	-	507 623	-	-	507 623	-	-	507 623
Part dans les entreprises liées	10	115 945 041	-	115 945 041	-	-	115 945 041	-	-	115 945 041
TOTAL		151 109 447	-497 868	150 611 580	170 946	- 838	150 781 687	106 324	838	150 717 066

* Valeur brute = Valeur d'achat corrigée des surcotes et décotes

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(postes 13 et 14 de l'actif social)

Immobilisations incorporelles	Poste actif	31/12/16	Augmentations	Diminutions	31/12/17
Immobilisations en cours		2 885 159	-	- 2 885 159	-
Logiciels		6 073 338	-	- 6 073 338	-
Valeur brute		8 958 496	-	- 8 958 496	-
Logiciels		3 119 076	-	- 3 119 076	-
Amortissements et provisions		3 119 076	-	- 3 119 076	-
VALEUR NETTE	13	5 839 421	-	- 5 839 421	-

Immobilisations corporelles	Poste actif	31/12/16	Augmentations	Diminutions	31/12/17
Immobilisations en cours		57 741	-	- 57 741	-
Terrains non bâtis		762	-	-	762
Agencements, installations, constructions		4 439 906	-	- 4 439 906	-
Aménagements divers		273 229	-	- 273 229	-
Matériel de bureau et informatique		1 033 109	-	- 1 033 109	-
Mobilier de bureau		409 432	-	- 409 432	-
Valeur brute		6 214 178	-	- 6 213 416	762
<i>Dont hors exploitation</i>		762			762
Immeubles		-	-	-	-
Agencements, installations, constructions		3 488 467	-	- 3 488 467	-
Aménagements divers		210 756	-	- 210 756	-
Matériel de bureau et informatique		792 096	-	- 792 096	-
Mobilier de bureau		284 331	-	- 284 331	-
Amortissements et provisions		4 775 649	-	- 4 775 649	-
<i>Dont hors exploitation</i>		-			-
VALEUR NETTE	14	1 438 529	-	- 1 437 766	762
<i>Dont hors exploitation</i>		762			762

NOTE 3 - AUTRES ACTIFS (postes 18 et 19 de l'actif) ET AUTRES PASSIFS (postes 6 et 7 du passif)

a) Détail des autres actifs

Autres actifs	Poste actif	Social		Consolidé	
		31/12/17	31/12/16	31/12/17	31/12/16
Clients		-	558 201	5 758 799	4 700 668
Débiteurs divers		871 489	2 146 375	645 058	931 573
Débiteurs dans les entreprises liées		1 368 008	1 392 739	439	-
Personnel		-	43 633	12 000	46 929
Fournisseurs		-	-	-	5 699
État et organismes sociaux		752 552	-	1 775 369	1 194 443
Créances douteuses nettes de provision		-	1 555 454	1 503 177	1 555 454
TOTAL	18	2 992 049	5 696 401	9 694 842	8 434 765

Autres actifs d'assurance	Poste actif	31/12/17	31/12/16	31/12/17	31/12/16
Créances nées d'opérations d'assurance directe				528 602	676 531
Créances nées d'opérations de réassurance				3 879 462	6 829 319
Autres créances				521 192	237 468
TOTAL	19	-	-	4 929 256	7 743 318
TOTAL DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES ACTIFS D'ASSURANCE		2 992 049	5 696 401	14 624 098	16 178 083
<i>Dont à moins d'un an</i>		2 992 049	5 696 401	14 624 098	16 178 083
<i>Dont à plus d'un an</i>		-	-	-	-

b) Détail des autres passifs

Autres passifs	Poste passif	Social		Consolidé	
		31/12/17	31/12/16	31/12/17	31/12/16
Clients créditeurs		-	1 477 664	1 955	1 834 444
Fournisseurs		-	332 418	813 720	705 779
Personnel		-	220 315	348 152	1 201 099
Etat et organismes sociaux		497 581	2 717 072	1 042 188	2 175 346
Créditeurs divers		610 793	703 162	8 406 831	5 120 789
TOTAL	6	1 108 374	5 450 631	10 612 847	11 037 457

Autres passifs d'assurance	Poste passif	Social		Consolidé	
		31/12/17	31/12/16	31/12/17	31/12/16
Dettes nées d'opérations d'assurance directe				811 029	611 702
Dettes nées d'opérations de réassurance				61 975	183 623
Autres dettes				7 268 462	1 293 241
TOTAL	7	-	-	8 141 466	2 088 566
TOTAL DES AUTRES PASSIFS ET DES AUTRES PASSIFS D'ASSURANCE		1 108 374	5 450 631	18 754 313	13 126 023
<i>Dont à moins d'un an</i>		<i>1 108 374</i>	<i>5 450 631</i>	<i>18 754 313</i>	<i>13 126 023</i>
<i>Dont à plus d'un an</i>		<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

NOTE 4 - COMPTES DE RÉGULARISATION (postes 20 de l'actif et 8 du passif)

Comptes de regularisation	Social		Consolidé	
	Actif poste 20	Passif poste 8	Actif poste 20	Passif poste 8
Charges constatées d'avance	-		154 435	
Produits à recevoir	295 399		295 399	
Divers	633 769		637 256	
Charges à payer		10		84 642
Divers		7 290		1 206 893
TOTAL	929 168	7 300	1 087 090	1 291 535

NOTE 5 - PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

a) Évolution des taux de provisionnement sur sociétaires en situation douteuse

Risque	2016			2017		
	GI	TI	HA	GI	TI	HA
Créances produites	60,58 %	89,04 %	60,58 %	55,91 %	90,44 %	55,91 %
Créances retenues	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

GI : Gestion Immobilière
TI : Transaction Immobilière
HA : Habilitation

b) Provisions pour dépréciations (postes 2, 6, 7, 8 et 18 de l'actif)

Postes d'actif concerné	Poste actif	Situation à l'ouverture	Apport	Dotation	Reprise	Situation à la clôture
Actions et autres titres à revenu variable	7 ext	136		839	136	839
Titres de placement		136		839	136	839
Autres actifs - Créances douteuses - Sociétaires défaillants		6 136 004	- 6 136 004			-
Autres actifs - Créances douteuses - Sociétaires sortants		2 149 661	- 2 149 661			-
Sous-total Autres	18 ext	8 285 665	- 8 285 665	-	-	-
TOTAL GALIAN		8 285 801	- 8 285 665	839	136	839
Autres créances - Créances douteuses - Sociétaires défaillants			6 136 004	305 730	236 288	6 205 447
Autres créances - Créances douteuses - Sociétaires sortants			2 149 661	59 032	-	2 208 693
TOTAL GALIAN ASSURANCES	8	-	8 285 665	364 763	236 288	8 414 140
TOTAL CONSOLIDÉ		8 285 801	-	365 602	236 424	8 414 979

c) Provisions pour risques et charges (postes 5 et 10 du passif)

Postes de passif concerné	Poste passif	Situation à l'ouverture	Apport	Dotation	Reprise	Situation à la clôture
Provisions pour risque d'exécution des engagements		1 772 067	- 1 772 067	-	-	-
Provisions sur risques d'exploitation		419 087	-	18 017	419 087	18 017
Provisions pour risques exceptionnels		-	-	65 948	-	65 948
Provision pour impôt		-		-	-	-
Provision pour impôts différés social		8 472 230	-	-	1 350 878	7 121 352
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - GALIAN SOCIAL	10	10 663 385	- 1 772 067	83 965	1 769 965	7 205 317
Provisions pour risque d'exécution des engagements - GALIAN Assurances		-	1 772 067	2 566 775	568 785	3 770 057
Provisions pour risque d'exploitation - GALIAN Assurances		30 442		1 658 972	1 137 570	551 844
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - GALIAN ASSURANCES		30 442	1 772 067	4 225 747	1 706 355	4 321 902
Retraitement de consolidation - impôts différés Social		- 8 472 230		-	- 1 350 878	- 7 121 352
Provision pour impôts différés		-		11 171	-	11 171
Provisions pour charges d'exploitation		1 153 248		- 359 361	-	793 887
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - GALIAN CONSOLIDÉ	10	3 374 845		3 961 522	2 125 442	5 210 925
Provisions pour risque d'exigibilité		-		-	-	-
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		64 816			5 175	59 641
Provisions pour sinistres à payer		32 528 815		7 678 124	16 237 558	23 969 381
Prévisions de recours		- 20 638 621		- 3 145 655	- 8 166 292	- 15 617 983
PROVISIONS TECHNIQUES DES ENTREPRISES D'ASSURANCE	5	11 955 011		4 532 469	8 076 441	8 411 039

NOTE 6 - DÉPÔT DE GARANTIE À CARACTÈRE MUTUEL (poste 11 du passif)

Fonds Mutuel de Garantie	Ouverture	Variation	Clôture
Fonds Mutuel de Garantie sur sociétaires actifs	7 682 962	- 5 372 215	2 310 747
Fonds Mutuel de Garantie sur sociétaires inactifs	1 862 390	4 368 987	6 231 376
TOTAL	9 545 352	- 1 003 229	8 542 123

Conformément aux dispositions statutaires (article 15), il est constitué un fonds collectif de garantie alimenté par les versements des sociétaires.

La contribution à ce fonds a pour objet de renforcer les disponibilités financières de la société et de matérialiser la responsabilité de chaque sociétaire à l'égard des engagements contractés par la société.

Ces fonds sont remboursés au départ du sociétaire après apurement de l'ensemble des créances et dettes du sociétaire.

Dans le cadre de l'apport partiel d'actif, le Fonds Mutuel de Garantie sera remboursé aux sociétaires courant 2018.

NOTE 7 - FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (poste 12 du passif)

Désignation	Ouverture	Variation	Clôture
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	3 289 679	- 2 098 812	1 190 867

Ces fonds ont été dotés pour répondre aux risques inhérents à la fois à l'activité de garant financier de GALIAN et plus particulièrement à ceux spécifiques attachés aux engagements hors bilan.

Dans le cadre de la reprise par GALIAN Assurances de la sinistralité garantie financière de GALIAN prévu au traité d'apport, les sinistres éventuels ont été provisionnés en franchise d'impôt à hauteur de 2 098 K€ et le Fonds pour risques Bancaires Généraux repris à due concurrence.

NOTE 8 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (postes 14 et 16 du passif social)

a) Variation du capital souscrit

Nature du capital souscrit	Poste passif	31/12/16	Variations*	31/12/17
Capital social de base non participant		610		610
Capital social de garantie		391 811	- 301 972	89 839
Parts sociales 1		12 178 528	- 590 528	11 588 000
Parts sociales 2		17 841 480	- 816 640	17 024 840
CAPITAL SOUSCRIT	14	30 412 428	- 1 709 140	28 703 289

* Mouvements dus aux appels aux sociétaires et aux variations des engagements délivrés

Au 31/12/2017 la composition du capital est détaillé comme suit :

- Parts sociales 1 : 289 700 parts de valeur unitaire de 40 euros
- Parts sociales 2 : 425 621 parts de valeur unitaire de 40 euros
- Capital social de garantie : 59 105 parts de valeur unitaire de 1,52 euros

b) Variation des réserves

Nature des réserves	Poste passif	31/12/16	Variations*	31/12/17
Réserve légale		4 816 244	637 762	5 454 007
Réserve légale affectée aux plus-values long terme		1 379 261	-	1 379 261
Réserve facultative		96 307 084	5 739 862	102 046 946
RÉSERVES	16	102 502 589	6 377 624	108 880 213

* Affectation du résultat 2016

NOTE 9 - VENTILATION DES CRÉANCES SOCIALES SELON LA DURÉE RESTANTE À COURIR

Actif	Poste Actif	Valeur nette	<= 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	au delà de 5 ans
Créances sur les établissements de crédits - à terme	3	8 082 743	3 082 743	-	5 000 000	-
Opérations avec la clientèle	4	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	6	18 575 865	124 909	3 000 000	15 450 956	-
Actions et autres titres à revenu variable	7	7 670 415	7 670 415	-	-	-
Autres actifs	18	2 992 049	2 992 049	-	-	-
Comptes de régularisation	20	929 168	929 168	-	-	-
TOTAL		38 250 240	14 799 284	3 000 000	20 450 956	-

NOTE 10 – VENTILATION DES DETTES SOCIALES SELON LA DURÉE RESTANTE À COURIR

Passif	Poste Passif	Total	<= 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	au delà de 5 ans
Autres passifs	6	1 108 374	1 108 374	-	-	-
Comptes de régularisation	8	7 300	7 300	-	-	-
TOTAL		1 115 674	1 115 674	-	-	-

NOTE 11 – ENGAGEMENTS HORS BILAN (postes 3, 5, 6, 7, 9 et 12 du hors bilan) ET CAPITAUX SOUS RISQUE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

a) Détail des engagements donnés

Nature des engagements	Poste Hors bilan	Ouverture	Admissions / Augmentation	Diminutions	Transferts / Cessations	Clôture	Variation de l'exercice
Engagements de garantie donnés							
Engagements caution - Gestion		1 847 740 000	55 640 000	- 18 780 000	- 1 047 220 000	837 380 000	- 1 010 360 000
Engagements caution - Transaction		1 254 180 000	31 120 000	- 3 560 000	- 317 360 000	964 380 000	- 289 800 000
Engagements caution - Habilitation		2 840 000	160 000	-	- 860 000	2 140 000	- 700 000
Engagements caution - Syndic		1 605 300 000	88 380 000	- 1 080 000	- 1 385 100 000	307 500 000	- 1 297 800 000
Engagements sur sociétaires actifs sains		4 710 060 000	175 300 000	- 23 420 000	- 2 750 540 000	2 111 400 000	- 2 598 660 000
Engagements caution - Gestion		-	-	-	-	-	-
Engagements caution - Transaction		-	-	-	-	-	-
Engagements sur sociétaires actifs douteux		-	-	-	-	-	-
Engagements sur sociétaires actifs		4 710 060 000	175 300 000	- 23 420 000	- 2 750 540 000	2 111 400 000	- 2 598 660 000
Engagements caution - inactifs depuis moins de 5 ans		619 500 000			- 619 500 000		- 619 500 000
Engagements caution - inactifs depuis plus de 5 ans		644 640 835			- 644 640 835		- 644 640 835
Engagements sur sociétaires inactifs sains		1 264 140 835			- 1 264 140 835	-	- 1 264 140 835
Engagements caution - Gestion		25 414 930			- 25 414 930		- 25 414 930
Engagements caution - Transaction		5 885 534			- 5 885 534		- 5 885 534
Engagements sur sociétaires inactifs douteux		31 300 463			- 31 300 463	-	- 31 300 463
Engagements sur sociétaires inactifs		1 295 441 299	-	-	- 1 295 441 299	-	- 1 295 441 299
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS CGAIM 1 et 3		6 005 501 300	175 300 000	- 23 420 000	- 4 045 981 299	2 111 400 000	- 3 894 101 299
Garantie Gestion		756 120 000	1 049 460 000	- 82 260 000	- 8 740 000	1 714 580 000	958 460 000
Garantie Transaction		45 820 000	327 020 000	- 260 000	- 920 000	371 660 000	325 840 000
Garantie Habilitation		200 000	1 140 000	-	- 80 000	1 260 000	1 060 000
Garantie Syndic		1 353 600 000	1 842 180 000	- 17 440 000	- 14 160 000	3 164 180 000	1 810 580 000
Garantie Courtage		27 588 000	- 2 424 000	-	-	25 164 000	- 2 424 000
Capitaux sous risque de l'activité d'assurance		2 183 328 000	3 217 376 000	- 99 960 000	- 23 900 000	5 276 844 000	3 093 516 000
Engagements caution - inactifs depuis moins de 5 ans		-		- 300 000	600 180 000	599 880 000	599 880 000
Engagements caution - inactifs depuis plus de 5 ans		-		-	574 006 254	574 006 254	574 006 254
Engagements sur sociétaires inactifs sains		-		- 300 000	1 174 186 254	1 173 886 254	1 173 886 254
Engagements caution - Gestion		-		- 43 343	27 702 033	27 658 689	27 658 689
Engagements caution - Transaction		-		-	6 547 935	6 547 935	6 547 935
Engagements caution - Syndic		-		-	1 200 000	1 200 000	1 200 000
Engagements sur sociétaires inactifs douteux		-		- 43 343	35 449 968	35 406 625	35 406 625
Engagements sur sociétaires inactifs suite transfert GALIAN		-	-	- 343 343	1 209 636 222	1 209 292 879	1 209 292 879
TOTAL		8 188 829 300	3 392 676 000	- 123 723 343	- 2 860 245 076	8 597 536 879	408 707 580

b) Ventilation des engagements donnés par zone géographique

Nature des engagements	France	Zone Euro (hors France)	Total
Engagements de garantie de l'activité bancaire (poste 1 du hors bilan)	2 111 400 000	-	2 111 400 000
Capitaux sous risque de l'activité d'assurance	5 276 844 000	-	5 276 844 000
TOTAL	7 388 244 000	-	7 388 244 000

c) Détail des engagements reçus (postes 7 à 12 du hors bilan)

Engagement reçus	Valeur d'utilité 2016 - ouverture	Valeur d'utilité 2017 - clôture	Valeur nominale 2017
Hypothèques et cautionnements hypothécaires	12 152 704	10 567 646	12 854 553
Cautions bancaires reçues de la clientèle	555 000	475 000	475 000
Nantissements	-	-	-
Engagements de garantie	12 707 704	11 042 646	13 329 553
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	12 707 704	11 042 646	13 329 553

NOTE 12 – CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ET FLUX DE TRÉSORERIE

Calcul de la capacité d'autofinancement		2017	2016
Résultat N-1		6 377 624	5 081 725
TPFF RÉSULTAT		- 2 786 696	1 295 899
Résultat net		3 590 928	6 377 624
Éléments non monétaires inclus dans le résultat:			
Amortissements des immobilisations		-	- 1 089 467
Production immobilisée		-	927 663
Dotations [+] Reprises [-] sur provisions pour dépréciations des titres		-	- 572 905
Dotations [+] Reprises [-] sur provisions pour dépréciation des actifs		-	- 573 412
Dotations [+] Reprises [-] sur provisions pour risques et charges		- 3 365 725	- 790 470
Capacité d'autofinancement (CAF)	A	225 203	4 279 033
UTILISATION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT			
Remboursements capitaux propres		- 2 712 368	- 1 489 290
Remboursement des emprunts		-	-
Investissements nets (immobilisations, participations)		- 17 001 770	- 24 843 862
Variation du portefeuille titres de placement		5 676 849	27 310 738
Variation des comptes à terme		10 075 377	1 768 239
Variation du besoin en fonds de roulement		- 5 707 875	5 150 525
Utilisation de la CAF	B	- 9 669 788	7 896 350
EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE FINANCEMENT	C=A+B	- 9 444 584	12 175 383
Trésorerie			
Soldes de trésorerie à l'ouverture		13 969 330	1 793 946
Soldes de trésorerie à la clôture		4 524 745	13 969 330
Variation de trésorerie		- 9 444 584	12 175 383

NOTE 13 – PRODUIT NET BANCAIRE PAR NATURE

(poste 16 du compte de résultat social et consolidé)

Désignation :	Social		Consolidé	
	31/12/17	31/12/16	31/12/17	31/12/16
Produits nets sur opérations avec la clientèle	-	19 734 972	13 500 155	22 892 475
Cotisations garantie financière	-	17 128 846	7 668 114	17 128 846
Pertes et provisions nettes sur créances douteuses	-	1 441 459	159 287	1 441 459
Autres produits avec la clientèle	-	1 164 667	549 805	295 286
Commissions reçues des assureurs et courtiers	-	-	5 475 418	4 431 682
Commissions rétrocédées aux assureurs et courtiers	-	-	- 352 469	- 404 798
Produits nets des placements :	235 422	958 407	351 531	182 061
Produit net de la trésorerie	82 413	187 735	58 745	174 251
Produit net du portefeuille titres	153 009	- 34 749	292 786	7 810
Produit net des titres de participation	-	805 421	-	-
Produits nets des placements avant déduction des produits alloués	235 422	958 407	351 531	182 061
Produit net des titres de participation	-	-	-	-
Produits nets du patrimoine immobilier	-	-	663 176	281 249
Produits des immeubles	-	-	2 292 669	1 806 725
Charges des immeubles	-	-	- 1 420 057	- 1 192 692
Dotations aux amortissements	-	-	- 209 436	- 332 784
Autres produits divers	-	25 993	1 577 169	988 555
Autres charges diverses	-	- 30 626	- 58 855	- 72 585
Charges refacturées aux sociétés du groupe	-	8 321 314	-	-
Intérêts des emprunts et dettes financières	-	-	-	-
Marge brute des activités d'assurance (détail en note 26)	-	-	21 099 064	10 085 622
PRODUIT NET BANCAIRE GALIAN (POSTE 16)	235 422	29 010 061	37 132 240	34 357 378

NOTE 14 - DÉTAIL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(poste 17 du compte de résultat)

a) Détail des charges de personnel

Désignation	Social		Consolidé	
	2017	2016	2017	2016
Rémunération brute du personnel	-	- 5 834 529	- 8 133 300	- 7 749 570
Charges sociales	-	- 3 200 358	- 4 724 429	- 4 190 806
Intéressement et participations des salariés	-	- 178 058	- 213 781	- 271 680
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-	- 1 073 272	- 1 246 746	- 1 365 021
Variation des provisions pour litiges personnel	-	-	-	-
CHARGES DE PERSONNEL	-	- 10 286 217	- 14 318 256	- 13 577 077
Effectif moyen	93,7	96,8	138,7	146,3

Les charges de personnel de GALIAN en 2017 ont été transférées à GALIAN Assurances en raison de l'apport partiel d'actif.

b) Détail des autres frais administratifs

Désignation	Social		Consolidé	
	2017	2016	2017	2016
Impôts et taxes	- 58 136	- 361 251	- 550 529	- 538 222
Locations	-	- 402 124	- 2 823 043	- 302 124
Achats	-	- 258 538	- 246 901	- 258 059
Entretiens et réparations	118 972	- 813 541	89 902	- 827 049
Primes d'assurance	- 118 972	- 151 687	- 178 284	- 223 515
Divers	-	- 802 631	- 293 865	- 1 036 029
Services extérieurs	-	- 2 428 521	- 3 452 190	- 2 646 776
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	- 78 521	- 3 276 183	- 1 315 510	- 3 809 337
Publicités, publications relations publiques	- 24 265	- 742 251	- 255 580	- 930 231
Déplacements, missions et réceptions	-	- 1 140 474	- 6 503 169	- 1 316 740
Frais postaux et de télécommunications	-	- 492 248	- 725	- 492 827
Divers (cotisation)	- 96 199	- 607 607	- 99 874	- 613 953
Autres services extérieurs	- 198 985	- 6 258 763	- 8 174 858	- 7 163 089
Variation des provisions pour risques et charges	-	-	- 8 000	- 73 487
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	- 257 121	- 9 048 535	- 12 185 577	- 10 421 573

NOTE 15 - COÛT DU RISQUE

a) Coût du risque (poste 20 du compte de résultat)

Désignation	2017	2016
Dotation, reprises des provisions - Créances produites	-	167 510
Dotation, reprises des provisions - Créances retenues (principal)	-	344 670
Dotation, reprises des provisions - Risque supérieur à la garantie	-	87 572
Pertes sur sinistres terminés (principal)	-	- 495 873
Récupérations sur sinistres terminés	-	44 120
Risques d'exécution des engagements	-	147 998
Risques divers (procédures) - dotations nettes de reprises	-	409 318
COÛT DU RISQUE	-	557 317

b) Résultat contentieux de l'activité garantie financière (extrait des postes 1, 12, 13, 17 et 20 du compte de résultat)

Désignation	Postes	2017	2016
Coût du risque d'exécution des engagements	20 ext	-	147 998
Risques divers (procédures judiciaires)	20 ext	-	409 318
Créances sociétaires douteuses - dotations nettes et pertes	1 et 20 ext	-	1 441 459
Honoraires, frais de recouvrement et de procédure	17 ext	-	- 292 126
RÉSULTAT CONTENTIEUX		-	1 706 650

Ce tableau présente les différents postes du compte de résultat qui concourent au résultat contentieux.

NOTE 16 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (poste 25 du compte de résultat)

Désignation	Poste	Social		Consolidé	
		2017	2016	2017	2016
Produits exceptionnels					
Divers		- 7 022	93 246	111 366	458 743
Sous total		- 7 022	93 246	111 366	458 743
Charges exceptionnelles					
Divers		- 114 000	- 57 636	- 425 724	- 408 124
Sous total		- 114 000	- 57 636	- 425 724	- 408 124
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	25	- 121 022	35 610	- 314 358	50 620

NOTE 17 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES - INTÉGRATION FISCALE

(poste 26 du compte de résultat)

	GALIAN Social	Filiales intégrées fiscalement	Groupe d'intégration fiscale	Retraitements de consolidation	GALIAN Consolidé
Base d'impôt différé actif	-	- 154 614	- 154 614	4 597	- 150 017
Base d'impôt différé passif	16 176	305 407	321 583	- 124 011	197 572
Bases d'imposition différée	16 176	150 793	166 969	- 119 414	47 555
Impôt différé de base	5 570		5 570		
Impôt différé impact changement taux sur immeubles	- 1 356 448		- 1 356 448		
Impôt différé	- 1 350 878		- 1 350 878	1 367 253	16 375
Résultat net de l'exercice	3 590 928	8 807 395	12 398 323	- 6 822 503	5 575 820
Impôt sur les sociétés en compte	- 1 634 837	3 162 419	1 527 582	1 553 089	3 080 671
Résultat avant impôt	1 956 091	11 969 814	13 925 905	- 5 269 414	8 656 491
Retraitements fiscaux	22 457 556	- 27 597 417	- 5 139 861		- 5 139 861
Résultat fiscal	24 413 647	- 15 627 603	8 786 044		3 516 630
Impôt sur les sociétés de l'exercice au taux normal	- 209 373	3 209 521	3 000 148	185 836	3 185 984
Taux moyen d'imposition	-0,86 %	-20,54 %	34,15 %		34,16 %
Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)	- 74 586	- 47 102	- 121 688	-	- 121 688
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS EN COMPTE	- 1 634 837	3 162 419	1 527 582	1 553 089	3 080 671

NOTE 18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Avances consenties	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d’Affaire Hors Taxes 2017	Résultat 2017	Dividendes
				Brute	Nette					
1. Filiales détenues										
GALIAN Assurances 89, rue La Boétie 75008 PARIS	103 125 910	8 355 196	99,99 %	109 794 990	109 794 990	-	-	36 817 655	7 651 367	0
GALIAN Courtage 89, rue La Boétie 75008 PARIS	1 000 000	792 796	100,00 %	6 150 000	6 150 000	-	-	10 088 301	572 600	0
SCI CGAIM Patrimoine I	5 640 560	-61 668	0,01 %	10	10	150 000	-	324 427	-411 317	0
SCI CGAIM Patrimoine II	14 829 760	-22 735	0,01 %	10	10	-	-	881 252	586 965	0
SCI CGAIM Patrimoine III	9 500 000	-137 693	0,01 %	10	10	400 000	-	458 646	61 833	0
SCI CGAIM Patrimoine IV	9 000 000	380 574	0,01 %	10	10	-	-	749 237	281 413	0
SCI SESAME	13 696 030	-11 759	0,01 %	10	10	200 000	-	103 495	57 317	0
SCI GALIAN Assurances Patrimoine I	800 000	0	0,01 %	1	1	-	-	26 843	11 417	0
SCI GALIAN Assurances Patrimoine II	2 800 000	0	0,01 %	1	1	-	-	-	0	0

Les SCI sont domiciliées 89 rue la Boétie à Paris

2. Autres filiales ou participations

BIEN ICI				500 000	500 000					
----------	--	--	--	---------	---------	--	--	--	--	--

REFACTURATION DES FRAIS COMMUNS ENTRE LES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Dans le cadre de la convention de groupement de fait établie entre GALIAN, GALIAN Assurances, GALIAN Courtage et les SCI, organisant la mise à disposition du personnel, du matériel, ainsi que diverses prestations de services, entre les sociétés ; GALIAN n'a pas réalisé de refacturation à ses filiales en 2017 en raison de la reprise de l'ensemble de l'activité par GALIAN Assurances dans le cadre de la réorganisation du groupe.

NOTE 19 - INDEMNITÉS DES MANDATAIRES SOCIAUX

L'ensemble des indemnités allouées aux mandataires sociaux s'est élevé à 859 116 € en 2017.

Aucun prêt ni avance ne leur ont été consentis durant l'exercice.

NOTE 20 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisés au poste 17 du compte de résultat en 2017 s'élèvent à :

GALIAN :	28 521
Autres sociétés consolidées :	193 117
TOTAL DU GROUPE :	221 638

6

Notes spécifiques
AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 21 – PORTEFEUILLE-TITRES ET AUTRES PLACEMENTS CONSOLIDÉS

Désignation	Poste actif	Valeur brute* (A)	Créances rattachées (B)	Provision pour dépréciation (C)	Valeur d'actif (D=A+B+C)	Plus-values latentes (E)	Moins-values latentes (F)	Valeur de réalisation (G=A+E-F)
Comptes à terme		27 132 342	92 206	-	27 224 548	-	-	27 132 342
Créances sur les établissements de crédits - à terme	3	27 132 342	92 206	-	27 224 548	-	-	27 132 342
Obligations		-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances négociables		-	-	-	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	2	-	-	-	-	-	-	-
Obligations		19 200 956	124 909	-	19 325 865	106 324	-	19 307 280
Titres de créances négociables		-	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe *	6	19 200 956	124 909	-	19 325 865	106 324	-	19 307 280
Actions		-	-	-	-	-	-	-
O.P.C.V.M. (SICAV et FCP)		7 671 253	-	- 838	7 670 415	-	838	7 670 415
Certificats d'association		-	-	-	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	7	7 671 253	-	- 838	7 670 415	-	838	7 670 415
Effets publics et valeurs assimilées		-	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe		9 885 557	73 962	-	9 959 520	95 776	-	9 981 333
Actions et autres titres à revenu variable		18 351 313	-	-	18 351 313	54 096	-	18 405 410
Placement des entreprises d'assurance	8	28 236 870	73 962	-	28 310 833	149 872	-	28 386 743
Titres de participations	9	3 307 622	-	-	3 307 622	-	-	3 307 622
TOTAL GALIAN CONSOLIDÉ		85 549 043	291 078	- 838	85 839 283	256 197	838	85 804 402

* Valeur brute = Valeur d'achat corrigé des surcotes et décotes

NOTE 22 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (poste 13 et 14 de l'actif consolidé)

Immobilisations incorporelles	31/12/16	Augmentations	Diminutions	31/12/17
Immobilisations en cours	2 885 159	6 595 645	-	9 480 804
Logiciels	6 923 436	24 096	-	6 947 532
Frais d'acquisition des immobilisations	-	-	-	-
Valeur brute	9 808 595	6 619 741	-	16 428 335
Logiciels	3 969 174	1 023 401	-	4 992 574
Frais d'acquisition des immobilisations	-	-	-	-
Amortissements et provisions	3 969 174	1 023 401	-	4 992 574
VALEUR NETTE (POSTE 13 DE L'ACTIF)	5 839 421	5 596 340	-	11 435 761

Immobilisations corporelles	31/12/16	Augmentations	Diminutions	31/12/17
Immobilisations en cours	57 741	- 51 829	-	5 912
Terrains bâtis	13 343 723	1 454 085	-	14 797 808
Terrains non bâtis	762	-	-	762
Immeubles	19 661 350	61 743	-	19 723 093
Agencements, installations, constructions	16 604 593	367 128	-	16 971 721
Aménagements divers	273 229	36 052	-	309 281
Matériel de bureau et informatique	1 036 902	109 213	-	1 146 115
Mobilier de bureau	409 432	36 785	-	446 216
Valeur brute	51 387 732	2 013 176	-	53 400 908
Immeubles	8 526 503	226 324	-	8 752 827
Agencements, installations, constructions	13 479 910	540 250	3 347	14 023 507
Aménagements divers	210 756	13 363	-	224 119
Matériel de bureau et informatique	795 889	113 132	-	909 021
Mobilier de bureau	284 331	23 862	-	308 192
Amortissements et provisions	23 297 389	916 931	3 347	24 217 667
VALEUR NETTE (POSTE 14 DE L'ACTIF)	28 090 342	1 096 245	- 3 347	29 183 241

NOTE 23 - CAPITAUX PROPRES (poste 13, 14, 16 et 20 du passif consolidé)

a) Variation des réserves consolidées

Capitaux propres consolidés	Ouverture	Variations	Affectation du résultat	Clôture
Capital	30 412 428	- 1 709 140	-	28 703 289
Réserves du groupe	87 838 536	- 6	6 429 930	94 268 460
Réserves des minoritaires	162	5	3	170
Réserves consolidées	87 838 698	- 1	6 429 932	94 268 630
Résultat de l'exercice du groupe	6 429 930	5 575 809	- 6 429 930	5 575 809
Résultat de l'exercice des minoritaires	3	12	- 3	12
Résultat consolidé	6 429 932	5 575 821	- 6 429 932	5 575 820
Réserves consolidées	124 681 059	3 866 680	-	128 547 739
<i>Dont minoritaires</i>	164	17	-	181
RÉSERVES CONSOLIDÉES - PART DU GROUPE	124 680 894	3 866 663	-	128 547 557

b) Constitution des réserves consolidées

Réserves consolidées	Ouverture	Variations	Affectation du résultat	Clôture
Réserves sociales	102 502 589	1 295 899	5 081 725	108 880 213
Contribution des filiales intégrées globalement	1 659 887	6 669 096	965 728	9 294 711
Apport de la clientèle GALIAN Assurances	-	-	-	-
Impôt différés	9 474 751	-	151 695	9 626 446
Plus values nette des immeubles apportés	- 26 618 551	-	- 260 089	- 26 878 640
Dividendes internes	805 425	-	- 805 425	-
Autres retraitements divers	14 597	- 6 669 096	399	- 6 654 100
Retraitements	- 16 323 778	- 6 669 096	- 913 420	- 23 906 294
Réserves consolidées	87 838 698	1 295 899	5 134 034	94 268 630
<i>Dont minoritaires</i>	162	5	3	170
RÉSERVES CONSOLIDÉES - PART DU GROUPE	87 838 536	1 295 894	5 134 030	94 268 460

c) Constitution du résultat consolidé

Résultat consolidé	Ouverture	Variations	Affectation du résultat	Clôture
Résultat social	6 377 624	3 590 928	- 6 377 624	3 590 928
Contribution des filiales intégrées globalement	965 728	8 807 395	- 965 728	8 807 395
Apport de la clientèle GALIAN Assurances	0	-	- 0	0
Impôt différés	151 695	- 1 553 089	- 151 695	- 1 553 089
Plus values sur immeubles	- 260 089	- 124 011	260 089	- 124 011
Résultats sur cessions	-	- 5 150 000	-	- 5 150 000
Dividendes internes	- 805 425	-	805 425	-
Autres retraitements divers	399	4 597	- 399	4 597
Retraitements	- 913 420	- 6 822 503	913 420	- 6 822 503
Résultat consolidé	6 429 932	5 575 820	- 6 429 932	5 575 820
<i>Dont minoritaires</i>	3	12	- 3	12
RÉSULTAT CONSOLIDÉ - PART DU GROUPE	6 429 930	5 575 808	- 6 429 930	5 575 809

NOTE 24 - VENTILATION DES CRÉANCES ET DES DETTES SELON LA DURÉE RESTANTE À COURIR

a) Actif

Actif Consolidé	Poste Actif	Valeur brut	<= 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	au delà de 5 ans
Effets publics et valeurs assimilées	2	-	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédits - à terme	3	27 224 548	12 224 548	5 000 000	10 000 000	-
Opérations avec la clientèle	4	164 960	164 960	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	6	19 325 865	124 909	3 000 000	16 200 956	-
Actions et autres titres à revenu variable	7	7 670 415	7 670 415	-	-	-
Placement dans les entreprises d'assurance	8	28 310 833	18 425 276	1 000 000	8 885 557	-
Autres actifs	18	9 694 842	9 694 842	-	-	-
Autres actifs d'assurances	19	4 929 256	4 929 256	-	-	-
Comptes de régularisation	20	1 087 090	1 087 090	-	-	-
TOTAL		98 407 808	54 321 295	9 000 000	35 086 513	-

b) Passif

Passif Consolidé	Poste Passif	Total	<= 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	au delà de 5 ans
Dettes sur les établissements de crédits - à terme	2	2 817 859	2 817 859	-	-	-
Autres passifs	6	10 612 847	10 612 847	-	-	-
Autres passifs d'assurances	7	8 141 466	8 141 466	-	-	-
Comptes de régularisation	8	1 291 535	1 291 535	-	-	-
TOTAL		22 863 708	22 863 708	-	-	-

NOTE 25 - MARGE BRUTE DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE (poste 14 du compte de résultat consolidé)

Résultat technique net de réassurance	31/12/17	31/12/16
Primes	27 226 790	18 493 929
Variation des primes non acquises et risques en cours	5 175	6 542
Primes acquises	27 231 966	18 500 471
Prestations et frais payés	- 10 778 965	- 13 027 848
Variation des provisions sinistres	3 538 797	2 382 765
Charges des prestations	- 7 240 169	- 10 645 083
Solde de souscription	19 991 797	7 855 387
Frais d'acquisition	- 4 040 305	- 2 269 148
Autres charges de gestion	- 7 965 975	- 4 319 538
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 12 006 280	- 6 588 686
Produits des placements	-	-
Participation aux résultats	-	-
Solde financier	-	-
Part des réassureurs dans les primes acquises	- 490 211	- 767 508
Part des réassureurs dans les prestations	1 434 289	2 290 866
Part des réassureurs dans les provisions pour prestation	- 2 545 542	- 1 905 340
Commission et participation reçues des réassureurs	16 111	21 968
Solde de réassurance	- 1 585 353	- 360 015
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	6 400 165	906 686
Produits des placements non alloués	-	-
Frais d'acquisition	4 040 305	2 269 148
Autres charges de gestion	7 965 975	4 319 538
Frais de règlement	2 692 620	2 590 250
Sous total frais généraux	14 698 899	9 178 936
MARGE BRUTE DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE (POSTE 14)	21 099 064	10 085 622



Annexe relative au rapport sur LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément à l'article L-225-37 du Code de Commerce, le rapport sur le gouvernement d'entreprise contient les informations suivantes :

1° La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice ; (Article L 225-102-1 alinéa 4)

AGENCE LECOCQ SARL – Administrateur et Président du Conseil d'Administration

domiciliée à MAISONS-LAFFITTE (78600),
4, avenue du Général de Gaulle
RCS de MAISONS-LAFFITTE sous le n° 393 384 318
représentée par M. BOURRISSOUX Louis
Président du Conseil d'administration de GALIAN –
GALIAN Assurances - GALIAN Courtage

Autres fonctions de M. Louis BOURRISSOUX

- Co-Gérant Agence LECOCQ SARL
- Gérant de la SCI WATTIGNIES
- Gérant de la SCI LUMIOCORI

SAS ADMINISTRATION IMMOBILIÈRE ANNECIENNE « 2A » Administrateur et 1^{er} Vice-Président du Conseil d'Administration

domiciliée à ANNECY (74004), 7, avenue d'Albigny – BP 149
RCS ANNECY B 315 903 344
représentée par M. COL Gérard
1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration de GALIAN –
GALIAN Assurances - GALIAN Courtage

Autre fonction de M. Gérard COL

- Président de la SAS ADMINISTRATION IMMOBILIÈRE ANNECIENNE « 2A »

Cabinet OTIM SASU – Administrateur et 2^e Vice-Président du Conseil d'Administration

domicilié à MARSEILLE (13006), 20, avenue de Corinthe
RCS 451 878 615
représenté par M. CHAUVIN Jean-Luc
2^e Vice-Président du Conseil d'administration de GALIAN –
GALIAN Assurances - GALIAN Courtage

Autres fonctions de M. Jean-Luc CHAUVIN :

- Président d'OTIM
- Gérant de la société SFC
- Gérant de la SAS STEYER & DORAT
- Gérant de la SARL OTIM MONTAGNE
- Président CCI Marseille

PROXIMMO SARL – Administrateur et Secrétaire Général du Conseil d'Administration

domiciliée à REDON (35600), 2, avenue de la Gare
RCS de Rennes sous le n° 442 274 544
représentée par M. HOUSSIN Bruno
Secrétaire Général du Conseil d'administration de GALIAN –
GALIAN Assurances - GALIAN Courtage

Autres fonctions de M. Bruno HOUSSIN

- Gérant de la Société PROXIMMO SARL
- Gérant de la SARL MJH
- Gérant de la SARL PRO-INVEST

VIVIFI SARL – Administrateur

domiciliée à AJACCIO (20000), 34, cours Napoléon
RCS 493 739 429
représentée par M. CARETTE Pierre-Paul
Membre du Conseil d'administration de GALIAN –
GALIAN Assurances - GALIAN Courtage

Autres fonctions de M. Pierre-Paul CARETTE :

- Co-gérant VIVIFI SARL
- Président de la SAS PETRA
- Gérant de Promotion l'ORIENTE

PARIS FRANCE IMMOBILIER SARL – Administrateur

domiciliée à PARIS (75009), 61 rue du Fg Montmartre
RCS PARIS 531 257 053
représentée par M. CHETRIT Claude
Membre du Conseil d'administration de GALIAN –
GALIAN Assurances - GALIAN Courtage

Autre fonction de M. Claude CHETRIT

- Gérant de PARIS FRANCE IMMOBILIER SARL

CHARLES DANIEL IMMOBILIER SARL – Administrateur

domiciliée à BONASCRE à AX-LES-THERMES (09110)
RCS 339 627 788
représentée par M. DANIEL Charles
Membre du Conseil d'administration de GALIAN –
GALIAN Assurances - GALIAN Courtage

Autre fonction de M. Charles DANIEL :

- Gérant de la SARL CHARLES DANIEL IMMOBILIER

AGENCE DU GRAND PARIS & STATES – Administratrice

domiciliée à PARIS (75017) 227, boulevard Pereire
RCS de PARIS sous le n° 819 890 674
représentée par Mme JEUFRAUX Catherine
Membre du Conseil d'administration de GALIAN –
GALIAN Assurances - GALIAN Courtage

Autre fonction de Mme Catherine JEUFRAUX

- Gérante de l'Agence du Grand Paris & States

CITYA HOREAU COUFFON SARL – Administrateur

Domiciliée au MANS (72000) 10 Place F. Roosevelt
RCS du Mans sous le n° 402 311 286
Représentée par M. GLUCKSMANN Stéphane
Membre du Conseil d'administration de GALIAN –
GALIAN Assurances - GALIAN Courtage

Autre fonction de M. Stéphane GLUCKSMANN :

- Gérant de Citya Horeau Couffon
- Gérant de Citya Flandres
- Gérant de Citya Jeanne d'Arc Immobilier
- Gérant de Citya Carnot Syndgest
- Gérant de Citya Flaubert
- Gérant de Citya Belvia Pau
- Directeur Général de Citya Lecourtois
- Directeur Général de Belvia Immobilier

PLANET IMMOBILIER SARL – Administrateur

domiciliée à JUAN-LES-PINS (06160) 19, rue Saint Honorat
RCS ANTIBES 483 078 093
représentée par M. MESSIKA Cyril
Membre du Conseil d'administration de GALIAN –
GALIAN Assurances - GALIAN Courtage

Autre fonction de M. Cyril MESSIKA :

- Gérant de Planet Immobilier
- Gérant de Syndic AZUR

MOSER & SABLES IMMOBILIER SASU – Administrateur

domiciliée à SOORTS-HOSSEGOR (40150)
349, avenue du Touring Club – BP 30
RCS de DAX 414 894 295
représentée par M. MOSER Michel
Membre du Conseil d'administration de GALIAN –
GALIAN Assurances - GALIAN Courtage

Autre fonction de M. Michel MOSER :

- Président de MOSER & SABLES IMMOBILIER SASU

CABINET LAGADEUC SAS – Administrateur

domiciliée à ROUEN (76000) 65, rue du Général Leclerc
RCS de ROUEN sous le n°409 152 626
représentée par M. RASSE Jean-Robert
Membre du Conseil d'administration de GALIAN –
GALIAN Assurances - GALIAN Courtage

Autres fonctions de M. Jean-Robert RASSE :

- Président du Cabinet LAGADEUC SAS
- Directeur Général du Cabinet BOURDON LAGADEUC
- Directeur Général de RB Finance (Holding)

Société SGN SASU – Administrateur

domiciliée à CLICHY SOUS BOIS (93390) 72 Chemin des Postes
RCS de BOBIGNY sous le n°342 164 639
représentée par M. SELLIER Philippe
Membre du Conseil d'administration de GALIAN –
GALIAN Assurances - GALIAN Courtage

Autres fonctions de M. Philippe SELLIER :

- Président de SEGINE SAS
- Président de l'IMMOBILIERE DES VICTOIRES SAS
- Gérant de EDPHIL
- Président de la SAS S.G.N.

FONCIA TUCKHEIM SAS – Administrateur

domiciliée à STRASBOURG (67000) 2 Avenue Turckheim
RCS de STRASBOURG sous le n° 628 500 464
représentée par M. VESPERINI Jean-Louis
Membre du Conseil d'administration de GALIAN –
GALIAN Assurances - GALIAN Courtage

Autres fonctions de M. Jean-Louis VESPERINI :

- Président de :
 - CDB Gestion
 - D.B.M.H.
 - Foncia Bastille
 - Foncia Paris Gestion
 - SOGEMAT Immobilier
- Directeur Général de :
 - Foncia Turckheim
 - GIEP
 - GIEP NANTIER
 - GIEP GIV
 - SHEP
- Président Directeur général et Administrateur de Jeanniot et Cie
- Gérant non associé de REALE GESTION

GALIAN – Directeur Général

domicilié à PARIS (75008) 89 rue La Boétie
RCS PARIS 662 028 471
Représentée par M. LEDEMAY Alain
Directeur général de GALIAN – GALIAN Assurances -
GALIAN Courtage

GALIAN – Directeur Général Délégué

domicilié à PARIS (75008) 89 rue La Boétie
RCS PARIS 662 028 471
Représentée par M. BOUCHITTE Jérémie
Directeur général délégué de GALIAN – GALIAN Assurances -
GALIAN Courtage

2° Aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

3° Aucune délégation n'a été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L-225-129-1 et 225-129-2 du code de Commerce.

4° Conformément à l'article L-225.51-1 du Code de Commerce, la Direction générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et portant le titre de Directeur général.

Les dispositions des alinéas 5° à 9° ne sont pas applicables au groupe GALIAN.



8 Les rapports DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2017

1. SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GALIAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice..

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration consacré au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations prudentielles (taux de couverture du MCR et taux de couverture du SCR) extraites du rapport prévu par l'article L.355-5 pour les comptes annuels de GALIAN Assurances.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rouen et Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2018

Les Commissaires aux comptes

SEC BURETTE
Alain BURETTE

Deloitte & Associés
Dominique LAURENT

2. SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

À l'Assemblée générale de la société de GALIAN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GALIAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations de certains postes techniques relatifs à l'assurance

Certains postes techniques propres à l'assurance, au passif des comptes consolidés, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans la note de l'annexe relative aux « Règles et méthodes comptables spécifiques à GALIAN Assurances – Opérations d'assurance non vie ».

Conformément à la norme professionnelle relative aux estimations comptables, nous avons apprécié les données

et hypothèses retenues dans les modèles de calcul utilisés, au regard notamment de l'environnement réglementaire et économique de la société GALIAN assurances et nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes consolidés, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations prudentielles (le taux de couverture du MCR et le taux de couverture du SCR) extraites du rapport prévu par l'article L.355-5 du code des assurances pour le rapport sur les comptes annuels de GALIAN Assurances.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rouen et Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2018
Les Commissaires aux comptes

SEC BURETTE
Alain BURETTE

Deloitte & Associés
Dominique LAURENT

3. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

À l'Assemblée générale de la société de GALIAN,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société de caution mutuelle, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1) Convention de groupement de fait entre GALIAN, GALIAN Assurances, GALIAN Courtage, SCI CGAIM PATRIMOINE I, SCI CGAIM PATRIMOINE II, SCI SESAME

Nature et objet :

La convention a été autorisée par votre Conseil d'administration du 18 décembre 2003.

L'objet du groupement de fait est de mettre à la disposition des adhérents les services communs concourant directement et exclusivement à la réalisation de leurs activités exonérées de TVA. Cette convention a pour objet de définir la nature des prestations concernées, le mode de répartition des dépenses communes et les modalités de remboursement de frais par les adhérents.

Modalités :

L'application de cette convention fait apparaître dans les comptes de GALIAN un produit net pour l'exercice 2017 de 0 euro.

2) Convention d'intégration ayant pour objet la répartition de la charge d'impôt sur les sociétés entre les sociétés du groupe

Nature et objet :

La convention a été autorisée par votre Conseil d'administration en date du 18 décembre 2014.

La convention a pour objet :

- de répartir entre les sociétés du groupe l'impôt dû par la société-mère sur le bénéfice de l'ensemble,
- d'affecter, le cas échéant, l'économie d'impôt pouvant résulter de l'intégration,
- de déterminer les conséquences des distributions de dividendes au sein du groupe,
- d'arrêter le principe d'un dédommagement, le cas échéant, de la société, qui s'avérerait pénalisée en cas de sortie du groupe.

Modalités :

L'objectif de cette convention est notamment, en cas de déficit d'une filiale, de la faire bénéficier immédiatement et à titre définitif de l'économie d'impôt procurée au niveau de l'impôt global du groupe par la prise en compte de ce déficit.

Cette modification permettra à GALIAN Assurances, sous réserve de la recouvrabilité au niveau du groupe des éventuels impôts différés générés lors du calcul du SCR, de déduire l'économie d'impôt consécutive à la perte résultant des chocs appliqués par la formule standard (capacité d'absorption des impôts différés).

Les déficits antérieurs à la nouvelle convention seront traités selon les modalités de l'ancienne convention.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'application de la convention d'intégration fiscale a généré une économie d'impôt complémentaire de 8 590 626 € sur les comptes de GALIAN en raison de la plus-value de 24 480 095 euros consécutive à l'apport partiel d'actif validé par l'Assemblée générale Extraordinaire du 19 mai 2017.

Les sociétés concernées sont les suivantes :

GALIAN, GALIAN Assurances, GALIAN Courtage, SCI CGAIM PATRIMOINE I, SCI CGAIM PATRIMOINE II, SCI SESAME.

Les administrateurs concernés sont les suivants :

• AGENCE LECOQ SARL	représentée par Louis BOURRISSOUX
• CABINET OTIM SAS	représentée par Jean-Luc CHAUVIN
• SA ADMINISTRATION IMMOBILIERE ANNECIENNE «2A»	représentée par Gérard COL
• VIVIFI SARL	représentée par Pierre-Paul CARETTE
• PARIS FRANCE IMMOBILIER SARL	représentée par Claude CHETRIT
• CHARLES DANIEL IMMOBILIER SARL	représentée par Charles DANIEL
• CABINET DEVAUX	représentée par Hugues DEVAUX
• CITYA HOREAU COUFFON SARL	représentée par Stéphane GLUCKSMANN
• PROXIMMO SARL	représentée par Bruno HOUSSIN
• AGENCE DU GRAND PARIS & STATES SARL	représentée par Catherine JEUFRAX
• MOSER ET SABLES IMMOBILIER SAS	représentée par Michel MOSER
• CABINET LAGADEUC SAS	représentée par Jean-Robert RASSE
• SGN SASU	représentée par Philippe SELLIER
• FONCIA TURCKHEIM SAS	représentée par Jean-Louis VESPERINI
• PLANET IMMOBILIER	représentée par Cyril MESSIKA

En application de la loi, nous vous signalons que le Conseil d'administration du 14 décembre 2017 a procédé à l'examen annuel des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice, prévu par l'article L.225-40-1 du code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2018
Les Commissaires aux comptes

BURETTE
Alain BURETTE

Deloitte & Associés
Dominique LAURENT



89, rue La Boétie - 75008 Paris
Tél. : 01 44 95 22 22 - Fax : 01 44 95 22 29 - www.galian.fr

Société anonyme à capital variable soumise au statut de la coopération
Agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution en qualité de Société de Financement
RCS Paris 662 028 471 - Adresse postale : GALIAN - TSA 20035 - 75801 Paris CEDEX 08